

T2137-567-8,00 F

le monde Libertaire



ISSN 0026-9433

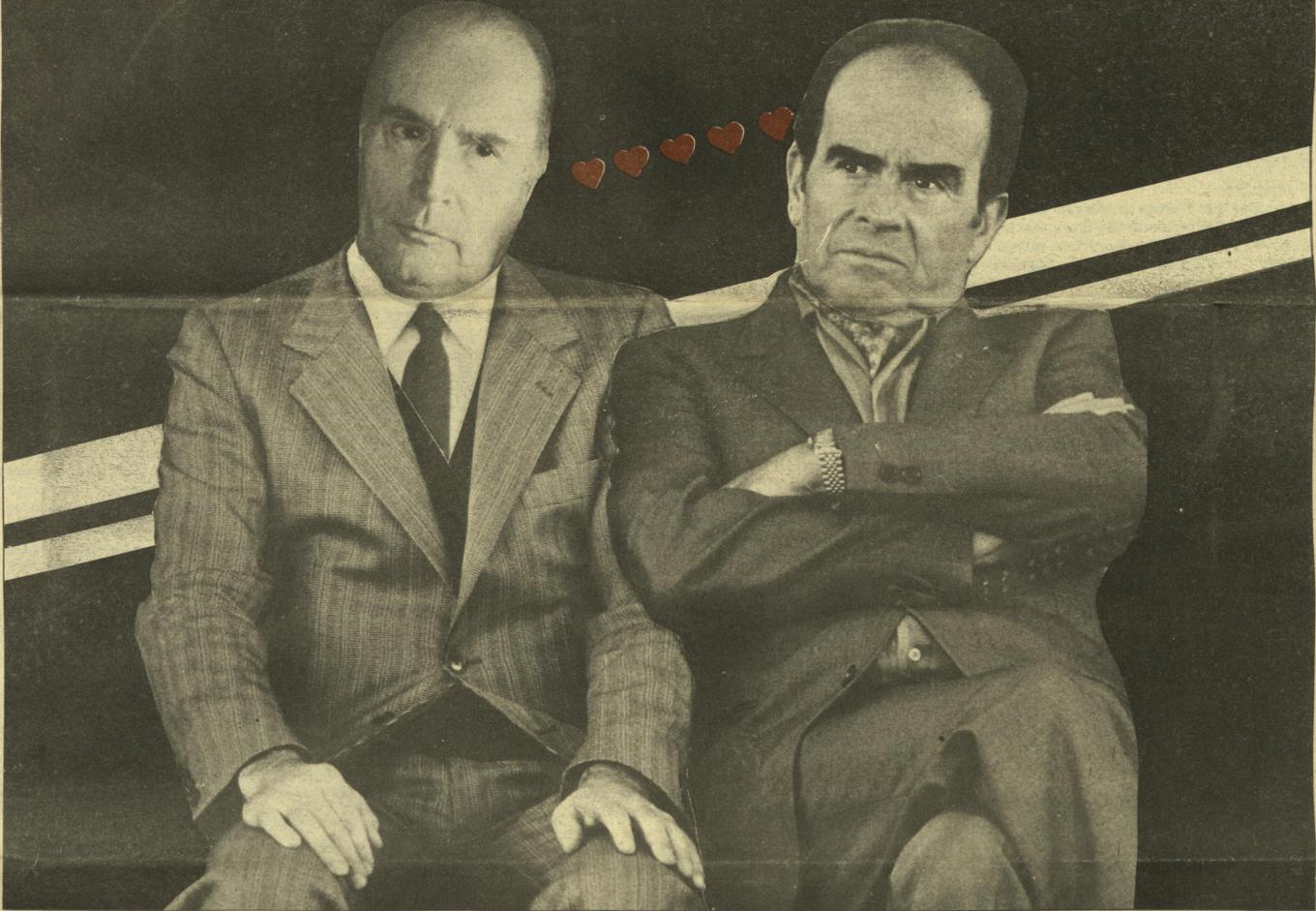
Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N° 567 JEUDI 21 MARS 1985 8,00 F

P.C.-P.S.

*je t'aime
moi non plus!*



Editorial

LES dimanches d'élections se suivent et se ressemblent. Les élections cantonales auront surtout servi de baromètre pour les législatives de 1986, et les résultats ne sont guère surprenants. La gauche régresse de plus en plus, et la droite, plus arrogante que jamais, reprend peu à peu la place qu'elle avait momentanément perdue en mai 1981. De plus, l'extrême droite semble avoir définitivement réussi sa percée sur la scène politique.

Rien de nouveau, donc, si ce ne sont les reports de voix de l'opposition vers la gauche dans des cantons où le Front national menaçait. Ultime tentative de marginaliser le parti de Jean-Marie Le Pen... alors que ses thèmes favoris sont repris en chœur par le R.P.R. et l'U.D.F. ; la seule différence résidant dans le langage employé.

Le rêve du 10 mai est bien mort et enterré. Les socialistes, en bons gestionnaires des intérêts capitalistes, se sont pliés à toutes les exigences du patronat. Ils ont légalisé la ségrégation raciste, renforcé le contrôle social, emprisonné les insoumis à l'armée, expulsé ou extradé les réfugiés politiques, réinstauré l'espace judiciaire européen... Et ils se replient frileusement autour d'un discours creux et chevrotant sur les dangers de la fascisation de la société que veut imposer la droite. Misérablement, ils tentent de recoller les morceaux.

La crédibilité du P.S. et du P.C.F. a été sérieusement entamée. Faut-il s'en réjouir ? La question n'est certes pas là ! Nous, anarchistes, ne sommes évidemment pas des « déçus du socialisme », n'ayant jamais eu le moindre espoir dans un changement de gouvernement. Aujourd'hui, c'est la nécessité

d'une alternative libertaire qui doit être avancée. Les propositions anarchistes bénéficient d'un contexte favorable pour être développées, ne ratons pas le coche !

Les travailleurs sont aujourd'hui divisés par les divergences de leurs « représentants », le racisme, le sexisme... Il nous revient d'être assez convainquants pour que renaisse la solidarité ouvrière dans l'action collective, loin des foires électorales. Le temps de la défensive est révolu, passons à l'offensive partout : dans nos entreprises, nos quartiers, nos lycées, nos facultés... Tout reste à faire et le temps presse !

F°P. 2520

débats

• TOULON

Le groupe Région toulonnaise assure une émission d'expression anarchiste « Encre noire », ainsi qu'une émission sur la prison « Passe-Muraille » chaque dimanche de 21 h à 23 h 30 sur Radio-Pais, 91.5 MHz (Toulon et région).

Contact : « Encre noire », c/o Radio-Pais, B.P. 75, 83501 La Seyne-sur-Mer cedex. Tél. : (94) 06.00.51.

• CHELLES

Le samedi 23 mars 1985, le groupe Sacco-Vanzetti organise une projection-débat d'information sur la lutte des mineurs anglais en grève depuis près d'un an. Deux films documentaires tournés sur les lieux mêmes de la lutte seront projetés et suivis d'un débat animé par deux militants de la C.N.T.-A.I.T.

Projection-débat, à 20 h 30, au local du groupe, 1 bis, avenue Emilie, 77500 Chelles (près de la gare).

• AUBENAS

Mercredi 20 mars, à 20 h 30, salle du pesage de l'hôtel de ville, réunion-débat, table de presse et projection d'un film. Thème de la soirée : « Les anarchistes : que veulent-ils ? »

• TOURNON

Vendredi 22 mars, à 20 h 30, salle de la mairie, réunion-débat, table de presse et projection d'un film. Thème de la soirée : « Les anarchistes : que veulent-ils ? ».

• PARIS

Le vendredi 29 mars, à 20 h, le groupe Louise-Michel organise en son local, au 10 rue Robert-Planquette, Paris 18^e (métro Blanche) une réunion-débat dans le cadre des conférences : « L'anarchie et la société moderne ». Cette réunion aura pour thème : « La radio, la télévision : le monopole, la liberté d'expression et le service public », avec la participation d'un travailleur de l'ex-O.R.T.F.

• BREST

Le groupe Les Temps nouveaux de Brest organisera, à 20 h 30, le vendredi 22 mars, au centre social de Bellevue (cinéma Le Xénon) une réunion-débat sur le thème : « Chômage, crise, désillusions : isolement ou organisation ».

• BORDEAUX

Le groupe Durruti organise le vendredi 5 avril au 7, rue du Muguet, à 21 h, une projection de diapositives sur le Nicaragua.

Un militant anarcho-syndicaliste de retour du Nicaragua apportera son témoignage sur le sandinisme, la révolution agraire, etc. Ce débat a également pour objectif d'apporter un soutien réel aux militants libertaires nicaraguayens.

• RENNES

Le groupe de Rennes organise une réunion-débat sur le thème : « L'anarchisme aujourd'hui ». Le film *Maurice joyeux, portrait d'un anarchiste* sera présenté en première partie. Cette rencontre-débat se déroulera mercredi 27 mars à la Maison de quartier de Villejeou.

éditions

• AFFICHE

Cette affiche est disponible à la librairie du Monde libertaire. Format : 54,7 x 42,5 cm. Son prix : 0,70 F l'unité à partir de 10 exemplaires, 5 F l'unité au-dessous. Faites connaître votre radio, elle a besoin de tous pour vivre !



• « VOIE LIBRE »

« Voie libre » n° 6 (organe anarcho-syndicaliste des transports) est paru, en vente à la librairie du Monde libertaire, au prix de 6 F. Abonnements : 10 numéros, 50 F, et en soutien, 80 F. Chèques à l'ordre de Gerot, C.C.P. n° 0 65 60 85 S 020, Paris.



La librairie du Monde libertaire
145, rue Amelot
75011 Paris
est ouverte
du lundi au samedi
de 10 h à 19 h 30

communiqués

• HAUTE-SAÛNE

Le groupe Kronstadt vient de se constituer sur Gray et prie tous les sympathisants et les libertaires de la région de le contacter par le biais des Relations intérieures qui transmettront.

• MORBIHAN

La liaison Morbihan vous annonce sa création. Toutes les personnes intéressées par la « délépénisation » et autres actions hygiéniquement libertaires sont priées de prendre contact avec les Relations intérieures qui transmettront.

• COORDINATION

Hier la sidérurgie, aujourd'hui l'industrie automobile, demain... le secteur banques-assurances ! Les mutations technologiques qui s'opèrent actuellement entraînent de nombreuses conséquences tant sur les effectifs que sur les conditions de travail. A terme, ce seront des milliers d'emplois supprimés.

Une coordination libertaire banques-assurances est en cours de formation et suggère à tous les intéressés d'apporter des réflexions, de proposer des moyens d'action et, pourquoi pas, des solutions. Pour tout contact : Coordination libertaire banques-assurances, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

sommaire

PAGE 1 : Editorial — PAGE 2 : Activités des groupes F.A. — PAGE 3 : P.S.-P.C. : des liens que Mitterrand voudrait couper, A droite..., Le déclin du P.C.F. — PAGE 4 : En Bref, Grève des dockers, Les frères Willot, Quotas laitiers, Procès d'un patron, Justice et patronat — PAGE 5 : Insoumission : les prisons se remplissent, Actions pour les insoumis, Soutien à B. Jaudon, La peine de mort à l'ordre du jour — PAGE 6 : Cholet : pouvelle nucléaire, Pauvre Huguette, Stockage à Cholet, Les autres sites — PAGE 7 : Le terrorisme d'Etat, Adieu Paris la belle ! — PAGE 8 : Tchernenko au tapis, Le tricot génocidaire — PAGE 9 : Perspectives brésiliennes, Histoire du « Taureau » — PAGE 10 : L'« Ecole émancipée » — PAGE 11 : Notes de lecture, J.-M. Le Bihan, Programmes R.-L., Rencontre — PAGE 12 : C.F.D.T. : d'Annecy à Bordeaux...

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (M^o République)
Tél. : 805.34.08

liste des permanences des groupes f.a.

PROVINCE

• AISNE

Groupe d'Anizy-le-Château : permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon, tél. : (23) 80.17.09.

• ARDECHE

Groupe d'Aubenas : permanence de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.

• BOUCHES-DU-RHÔNE

Groupe de Marseille : permanence le samedi de 14 h à 17 h, 3, rue de la Fontaine-de-Caylus, 13002 Marseille.

• CALVADOS

Groupe de Caen : permanence le mardi de 17 h à 19 h, au C.E.S., 156, rue Caponière, 14000 Caen-Detolle.

• CHARENTES-MARITIMES

Groupe « Michel-Bakounine » : permanences tous les jeudis de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n°2, 2, rue de la Touche-Tréville, 17300 Rochefort.

• CÔTES-DU-NORD

Liaison de Saint-Brieuc : permanence tous les samedis de 10 h à 11 h 30 au marché, face à la Poste, lors de la vente du « Monde libertaire ».

• DOUBS

Groupe « Proudhon » de Besançon : permanences tous les mercredis de 16 h à 19 h, au 77, rue Battant, à Besançon.

• FINISTÈRE

Groupe « Les Temps nouveaux » de Brest : permanence le 3^e samedi de chaque mois, de 10 h à 12 h, au centre social de Pen-Ar-Creac'h, rue du Professeur-Chrétien.

• HAUTE-GARONNE

Groupe « Albert-Camus » de Toulouse : permanence dans les locaux du G.E.A.C., au 1 bis, rue Gramat, le jeudi de 18 h à 20 h ; et le dimanche de 10 h 30 à 12 h, à sa table de presse au marché Saint-Sernin.

• GIRONDE

Groupe « Buenaventura-Durruti » de Bordeaux : permanence du groupe chaque jeudi, de 20 h à 21 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

• HÉRAULT

Groupe de Béziers : permanence le vendredi de 15 h à 18 h sur les Allées, au cours de la tenue de la table de presse.

• ILLE-ET-VILAINE

Groupe de Rennes : permanence le mardi à partir de 20 h, à la M.J.C. La Paillette.

• INDRE-ET-LOIRE

Groupe « Maurice-Fayolle » de Tours : permanence le mercredi (sauf pendant les vacances scolaires), de 10 h à 16 h, dans le hall d'accueil de la faculté des Lettres, au cours de la tenue de la table de presse.

• LOIR-ET-CHER

Liaison Blois : permanence le jeudi de 18 h à 22 h, au 24, rue Jean-de-La-Fontaine, appl. 57, Blois, tél. 74.26.02.

• HAUTE-LOIRE

Groupe du Puy : permanences tous les samedis, de 11 h à 12 h, au Palais, place du Breuil, Le Puy.

• LOIRE-ATLANTIQUE

Groupe de Nantes : permanences les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, de 18 h à 20 h, au 3, rue de l'Amiral-Duchaffault, Nantes.

• MAINE-ET-LOIRE

Groupe d'Angers : permanences les 1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois, de 18 h à 19 h, au C.A.D. (Centre d'animation de la Doutre), 43, place Grégoire-Bordillon, Angers.

• MANCHE

Groupe de Cherbourg : permanences tous les mardis, de 18 h 30 à 20 h, au G.R.E.L., 20, rue de l'Abbaye, à Cherbourg.

• NORD

Groupe de Lille : permanences tous les dimanches, de 10 h 30 à 13 h, à la librairie de l'Idée libre, 38, rue Jules-Guesde, 59000 Lille (métro Wazemmes), tél. : (20) 57.37.06.

• PYRENEES-ORIENTALES

Groupe « Puig-Antich » de Perpignan : permanences tous les 1^{er} dimanches du mois, au Marché aux Puces de Perpignan (table de presse).

• RHÔNE

Groupe de Lyon : permanences les 1^{er} et 3^e mercredi de chaque mois, de 20 h à 21 h, au 13, rue Pierre-Blanc, Lyon.

• SARTHE

Groupe « Marie-Louise-Berteri » du Mans : permanences tous les mercredis, de 18 h à 20 h, à la Maison des associations, rue d'Arcole, Le Mans.

• SOMME

Groupe d'Amiens : permanences tous les mardis de 19 h à 20 h, salle Dewailly, 80000 Amiens. « Géminal », c/o B.P. n°7, 80330 Longueau.

• VAR

Groupe « Région toulonnaise » : le samedi de 15 h 30 à 18 h, au Centre d'études et de culture libertaires, cercle Jean-Rostand, rue Montébello, Toulon.

• VIENNE

Groupe « Berkman » de Poitiers : permanences tous les dimanches sur le marché de la Z.U.P. des Couronneries, Poitiers, de 10 h à 12 h.

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration

145, rue Amelot 75011 Paris, tél. 805.34.08.

TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger
3 mois 13 n°	85 F	95 F	120 F
6 mois 25 n°	155 F	180 F	230 F
1 an 50 n°	300 F	335 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145 rue Amelot 75011 Paris (France)

Nom Prénom

N° Rue

Code postal Ville

A partir du n° (inclus) Pays

Abonnement Réabonnement Abonnement de soutien Règlement (à joindre au bulletin)

Chèque postal Chèque bancaire Mandat lettre (à joindre au bulletin)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbre poste

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11^e

Directeur de publication : Maurice Joyeux

Commission paritaire n°55 635

Imprimerie : Roto de Paris, 24, rue des Rigoles, Paris 20^e

Dépôt légal 44 149 - 1^{er} trimestre 1977

Route 205 - Publi Routage

Diffusion SAEM Transport Presse

P.C.-P.S. : DES LIENS QU'ON VOUDRAIT COUPER

LE 10 mai 1981, la France centriste avait, dans un hoquet, rejeté Valéry Giscard d'Estaing. L'année suivante, pour les cantonales, elle reprenait ses esprits et le corps électoral redonnait la majorité à la droite, ainsi qu'il l'avait fait pendant près d'un quart de siècle (à l'exception des cantonales de 1979). C'est une constante : depuis l'accouchement aux forçeps de la V^e République, l'hexagone penche à droite.

Avec les municipales de 1983 et les européennes de 1984 — marquées cependant par plus de 40% d'abstentions — le retour du pendule à droite s'est accentué, sous la poussée de la crise économique et de ses conséquences dans tous les domaines.

Dans les mêmes cantons, en 1979, la gauche avait recueilli 55% des voix. La récolte est maigre cette fois-ci : à peine plus de 41% au premier tour. Avec un score de 25% le P.S. a, cependant, assez bien tiré son épingle du jeu. Ce qui permet au frémissant Jospin de proclamer : « Nous sommes le premier parti de France » et à son entourage d'afficher un bel optimisme avec cette remarquable trouvaille : « Ce sont les dernières élections d'une période qui s'achève »...

Aux législatives de 1978, le Parti socialiste avait obtenu 22% des voix, 29% aux cantonales de 1979, 21% aux européennes de 1984 et Mitterrand avait récolté 26% des suffrages au premier tour des présidentielles. Donc, grosso modo, le P.S. se maintient. Sans doute cette stabilité socialiste s'explique-t-elle par le fait que la clientèle électorale de ce parti appartient, dans l'ensemble, à des secteurs moins touchés par la crise que l'électorat ouvrier du Parti communiste.

Le P.C. à la recherche de l'électorat perdu

Le bureau politique du P.C. a vu, lui, dans les résultats du 10 mars l'amorce d'un « léger

redressement » (12,67% contre 11,20% aux européennes). Ces deux élections sont cependant difficilement comparables, bien qu'elles aient été toutes les deux politisées au maximum, la personnalité des élus locaux comptant pour beaucoup dans les cantonales.

En 1979, dans les mêmes cantons, le P.C. avait recueilli 22,46% des suffrages. Dix pour cent de moins, voilà qui représente la moitié des électeurs perdus dans la nature...

La défaite de la gauche est donc avant tout celle du Parti communiste. Depuis longtemps déjà les dirigeants du parti ne dirigent plus grand-chose. Ballottés par les événements, ils naviguent en tentant d'esquiver les écueils pour ne pas évincer la coque d'un bateau qui a déjà pris beaucoup d'eau. La vague rose de 1981 les a obligés à renouer, avec le P.S., le pacte rompu en 1977 quand Marchais, en vacances en Corse, s'est brusquement rendu compte que l'union de la gauche était devenue, dans les mains de Mitterrand, une machine à plumer la volaille communiste. Ils allèrent au gouvernement, persuadés qu'en cette époque de crise, gérer les affaires de l'Etat bourgeois risquait bien de leur coûter cher et de rapporter très peu...

Dès que l'occasion s'est présentée, avec le remplacement de Mauroy par Fabius, le Parti communiste a quitté la galère gouvernementale. Là encore il ne pouvait faire autrement sans risquer de se couper définitivement de la classe ouvrière la plus traumatisée par la politique de rigueur. Manifestement, le virage à gauche ne lui a pas permis, pour l'instant, de reconquérir le terrain perdu. Il existe sans doute des électeurs qui n'ont pas oublié le double jeu acrobatique des années 1981-1983.

Enfin Marchais ne pouvait pas, non plus, ne pas appeler au respect de la « discipline républicaine » au second tour des cantonales. Le scrutin majoritaire, étendu en 1958 aux législatives, a créé des liens entre

le P.C. et le P.S. qu'il n'est pas possible de rompre sans dommage. C'est même pourquoi l'« union de la gauche » est l'enfant de la V^e République.

Au premier tour des cantonales, le P.C. n'a eu que 18 élus sur 2 044 sièges. Dans tous ses « bastions » il avait absolument besoin de l'apport des voix socialistes. Et réciproquement, d'ailleurs, le P.S. ne pouvant se passer, dans bien des cantons, du complément commu-



Une voix pour le P.C. ?

niste. L'arithmétique du système majoritaire est impitoyable et c'est pourquoi nous avons vu un Marchais très malheureux appeler, avec sa tête des mauvais jours, à voter pour « les partis de la coalition gouvernementale qui portent la lourde responsabilité de l'enfoncement dans la crise (...), qui accentuent les difficultés du peuple et du pays ». L'union de la gauche, ce n'est pas la joie...

Retour à la Quatrième ?

Les liens qui n'ont rien d'effectifs et qui font que le P.C. entraîne le P.S. dans le malheur, il semble bien que Mitterrand rêve de les trancher. Et la cisaille, ce serait la proportionnelle. Ou, pour le moins, un scrutin majoritaire assaini d'une bonne dose de proportionnelle. A moins de bouleversements imprévisibles, les résultats du 10 mars préfigurent ceux des législatives de 1986. Il n'est qu'à regarder les chiffres pour comprendre les calculs de Mitterrand.

Avec une proportionnelle adéquate, les députés du Front national seraient presque aussi nombreux que ceux du P.C. et sèmeraient ce qu'il faut de zizanie à droite. Le groupe socialiste serait le plus important et il deviendrait pratiquement impossible de constituer une coalition gouvernementale sans lui. Nous aurions droit alors, très probablement, à une alliance socialo-centriste, comme aux plus belles heures de la IV^e République, quand la S.F.I.O. s'acquitait avec les radicaux et les « chrétiens-sociaux » du M.R.P. Faut-il rappeler que ladite S.F.I.O. faillit en crever ? Du point de vue des intérêts des classes dominantes, le système fonctionnait tellement mal que le général que vous savez put se servir du prétexte algérien pour s'emparer du pouvoir par un coup d'Etat. On dit bien que l'histoire ne se répète pas...

Sébastien Basson

A DROITE LES « RÉPUBLICAINS » LES « NATIONAUX » ET LES AUTRES

SI Jospin sent des frémissements, les leaders de la droite bouillent d'impatience. Comme l'écrit le Monde ils sentent, eux, que le « pouvoir est au bout des doigts ». Et ils proclament que Mitterrand n'a plus le droit, « morallement », de décider quoi que ce soit d'important.

Et pourtant si, au premier tour, la droite dans son ensemble a obtenu plus de 57% des voix, l'opposition « républicaine », comme elle se dénomme, c'est-à-dire le R.P.R. et l'U.D.F., n'a pas de quoi paivoiser. Elle obtient 34,6% des suffrages (18% pour l'U.D.F., 16,58% pour le R.P.R.). Elle en recueillait 45% en 1978, Giscard avait atteint 27,93% au 1^{er} tour des présidentielles, Chirac 17,94% et Debré 1,67%.

Bien sûr, certains de ses électeurs, surtout dans les campagnes où l'on a voté plus massivement qu'en ville, ont donné leurs voix aux « divers droites », ce panier de petits crabes que tous ces messieurs se disputent et que Le Pen, d'auto-rité, a annexé à l'« opposition nationale ». Par ailleurs, la droite « respectable », qui a certainement récupéré des voix de « déçus du socialisme », a dû en laisser s'échapper pas mal d'autres en direction de Le Pen, d'où le résultat mentionné ci-dessus.

Nous passerons, en nous pinçant les narines, sur les palinodies qui ont précédé le second tour à propos des désistements réciproques de ces gentlemen. On se doutait bien, qu'en fin de compte, les notables de l'« opposition républicaine » ne cracheraient pas sur les voix de M. Le Pen. D'ailleurs des contacts discrets s'étaient multipliés à l'échelon local, ce que les états-majors nationaux faisaient semblant d'ignorer.

Ces élections ont confirmé que l'émergence d'un important électorat d'extrême droite n'était pas un phénomène fugitif mais une réalité durable. Encore faudrait-il souligner que cet électorat n'avait jamais disparu. Il réapparaissait en cer-

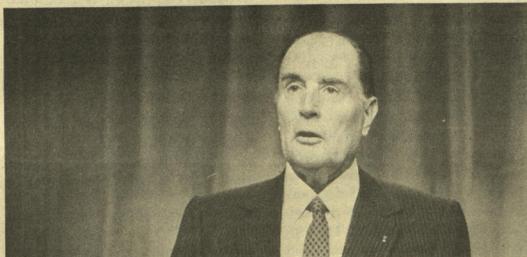
taines occasions, comme pour les présidentielles de 1965 où Tixier-Vignancour recueillait plus de 5% des suffrages, soit 1 250 000 voix.

Le Front national ne présentait des candidats que dans trois cantons sur quatre, et pour la première fois dans des élections de ce type. Il a tout de même obtenu 8,6% des voix... Ses scores sont impressionnants à Marseille où dans cinq cantons il a devancé tous les candidats, dans la ville ouvrière de La Ciotat, dans le Var, les Alpes-Maritimes où se conjuguent les présences de nombreux pieds-noirs, d'une forte population de retraités aisés et l'existence d'un racisme paroxystique.

D'une façon générale, Le Pen réalise ses meilleures performances dans les cantons à forte concentration urbaine. Il ne semble pas cependant que les électeurs lepenistes, pour le plus grand nombre, soient de ces « beaufs », prolétaires et buveurs de gros rouge, fustigés par Cabu. Ils se rencontrent davantage dans les beaux quartiers : à Neuilly, Mlle Le Pen a obtenu, 17% des voix, soit beaucoup plus que ses petits copains dans le bassin sidérurgique de Lorraine. Un examen des résultats, par bureaux de vote, dans les villes industrielles, confirme que les pourcentages du Front national sont deux ou trois fois plus élevés dans les quartiers aisés que dans les faubourgs à forte population ouvrière. Il est probable qu'une frange de l'ancien électorat communiste a voté pour l'extrême droite, mais une partie beaucoup plus importante persiste dans l'abstention.

Quoi qu'il en soit, ces élections confirment l'implantation de l'extrême droite, l'enracinement d'une idéologie fascisante dans une partie importante de la population. Si nous dénonçons la mystification des consultations électorales, nous devons rester très attentifs quant aux enseignements qu'il faut en tirer.

S.B.



Ai-je l'air d'un politicien de la IV^e République ?

LE DÉCLIN DU P.C.F.

Aux législatives de novembre 1946, le Parti communiste obtenait 29% des suffrages.

En 1951, il recueillait 25,76% des voix contre 15,5% à la S.F.I.O. et 20,8% au R.P.R.

Son score aux législatives de 1967 était de 22,46%.

Aux présidentielles de 1969, Jacques Delors avait 21,52% des voix.

EN 1978, le P.C. obtenait 20,55% des suffrages aux législatives.

En 1981, Marchais n'arrivait plus qu'à 15,39%.

Aux européennes de 1984, le score le plus bas : 11,20%.



Les « respectables » de la droite.

en bref...en bref...

• Le Comité antimilitariste de Montpellier (C.A.M.) vient d'éditionner un autocollant au titre poétique et délicat de « Fuck the Army ». L'autocollant représente une tortue sur un casque militaire. Pour l'obtenir, écrire à J.-F. Mazeran, 4, impasse Coustou, 34000 Montpellier. Coût de l'autocollant : 5 F l'unité, et 3 F chaque à partir de la dizaine.

• La librairie L'En-dehors organise 15 jours d'animation à propos des Indiens d'Amérique du Nord. Du 11 au 30 mars, au 46, rue du Mirail, 33000 Bordeaux.

• Pierre Martial sera dans la Sarthe le mercredi 20 mars. De 17 h à 19 h, il présentera son livre *Objection, mode d'emploi* à la presse, au Mans. A la M.J.C. de la Ferté-Bernard, il animera une conférence-débat sur le thème de l'objection de conscience à l'initiative de l'association Le lapin noir.

Le 25 mars, de 18 h à 20 h, Pierre Martial signera son livre au 5^e Salon du livre qui se tiendra au Grand Palais (stand Alternative-Diffusion).

• Diverses associations antiracistes du XI^e et du 12^e arrondissement de Paris sont assignées en référé par le Front national à cause d'un tract. Le procès aura lieu le 28 mars, à 14 h 30, à la 17^e chambre du palais de justice.

• Une section de la Ligue des droits de l'homme (L.D.H.) vient de se créer à Palaiseau. La création de cette section, nous explique-t-elle, contribuera à la lutte contre le fascisme qui apparaît à visage découvert.

GRÈVE
DES DOCKERS

Le mot d'ordre de la C.G.T. appelant à une journée de grève nationale dans les ports et docks de France a été plus que largement suivi, semble-t-il. Dans les grands ports (Marseille, Rouen, Dieppe, Saint-Nazaire), le mouvement a été suivi à 100%. A Bayonne, un meeting sur le thème de la défense de l'emploi a regroupé 500 personnes. A l'issue de celui-ci, la motion suivante a été adoptée : « L'activité portuaire n'a jamais été aussi précaire, le budget de la mer n'a jamais été aussi misérable et le renouvellement des effectifs n'est plus assuré ».

De fait, plus de 1 000 emplois ont disparu depuis 2 ans dans les ports et docks, et le taux de chômage dans la profession dépasse 30%, atteignant même 50% à Nantes, par exemple. Plusieurs raisons à cela, entre autres la privatisation des quais introduite depuis 1965 par une circulaire gouvernementale qui permet aux entreprises utilisatrices d'utiliser leurs propres salariés plutôt que des dockers pour les opérations

de manutention. Ce qui, au niveau du coût de la main-d'œuvre, est beaucoup plus intéressant. C'est ainsi que, dans le port de Bayonne, un tiers seulement du tonnage sert à employer les dockers.

D'autres problèmes, plus techniques ceux-là, expliquent la baisse de tonnage : l'infrastructure du port de Bayonne n'est plus — malgré son appareillage moderne — adapté aux exigences du trafic maritime actuel, ne pouvant accueillir, par exemple, des navires de gros tonnage. Quoi qu'il en soit, ces problèmes sont loin d'être récents et on peut supposer que cette initiative soudaine de la C.G.T. n'est pas tout à fait innocente en cette période électorale... Guère innocent non plus, le choix du port de Bayonne pour centraliser dans un grand rassemblement le mécontentement des dockers. En effet, M. Duboscq, dirigeant de la principale entreprise préférant employer ses propres salariés, n'est autre que le président du conseil général R.P.R. des Pyrénées-Atlantiques !

Liliane

LES FRÈRES
WILLOT

Le procès contre les frères Willot (1), en cours actuellement sous l'inculpation de « banqueroute frauduleuse » et d'abus de biens sociaux », aura permis — quelle que soit l'issue réservée à ce procès — aux frères Willot de se faire passer pour des victimes. Avec un cynisme qui se passe de tout commentaire... Ainsi Jean-Pierre Willot tente-t-il d'apitoyer la cour en évoquant « tous ces dimanches passés en avion d'un côté à l'autre de l'Amérique, plutôt que de rester dans mon jardin à jouer et parler avec mes enfants » ! Ou encore : « En rachetant le Bon Marché, nous aurions pu tout raser et construire une grande tour. C'était plus rentable mais il y avait le problème social » !

Pour parler du « problème social », certains employés de Bous-sac (racheté en 1980 par les Willot), s'ils n'ont pas les moyens de « passer leurs dimanches à voyager en avion », auront, eux, tout le loisir de « parler et jouer avec leurs enfants » puisqu'un comité central d'entreprise extraordinaire est convoqué le 22 mars pour annoncer des fermetures d'établissements, ainsi que des suppressions de postes, dont 563 licenciements.

L.F.

(1) Voir M.L. n° 566 du 13 mars 1985.

PROCÈS FACTICE
D'UN PATRON

UN seul absent dans ce simulacre de procès : l'accusé lui-même, Jean-Louis Giral, vice-président du C.N.P.F. et président de la Chambre patronale des travaux publics. Quant aux présents, ils étaient environ trois cents cégétistes à simuler le procès du patronat, dans une ambiance plus que chaleureuse au milieu d'affiches de la Fédération C.G.T. des travaux publics annonçant : « Halte à la casse ! ». Rien ne manque dans cette reproduction de la justice, jusqu'aux robes noires et à la clochette pour annoncer la cour, si ce n'est que cette fois les rôles sont vraiment inversés puisque le juge et les deux assesseurs ne sont ni plus ni moins que trois licenciés de leur entreprise...

A l'issue de deux heures de délibérations, le verdict tombe et sanctionne l'inculpé « fraudeur, truqueur, et aussi assassin » (1) : « Vous êtes condamnés aux travaux forcés à perpé-

tuité sur l'un de vos chantiers, en qualité de manoeuvre, avec la paye qui revient à cette qualification ».

Pour finir, les « acteurs » sont allés envahir le siège de la Fédération nationale des travaux publics où se déroulaient des négociations sur la flexibilité. Quant à la sentence des pouvoirs publics — bien réelle, celle-là —, elle ne s'est pas fait attendre puisque la F.N.T.P. a fait savoir qu'il n'était pas exclu qu'à l'avenir la C.G.T. ne soit plus convoquée aux négociations.

Mais est-ce bien une condamnation pour tout syndicaliste qui n'a rien à attendre de ce genre de discussions avec le patronat et les pouvoirs publics ?

Liliane

(1) Quelques chiffres en passant : dans le bâtiment, en région parisienne, plus de 54% des salariés sont étrangers. De plus 11% des ouvriers qui meurent avant la retraite sont victimes d'accidents professionnels, touchant en majorité les Portugais et les Algériens.

JUSTICE
ET
PATRONAT

MONSIEUR B. était employé depuis mai 1974 chez Sanders, usine agro-alimentaire pour l'alimentation animale, à Juvisy/Athis-Mons (Essonne). Elu délégué du personnel ainsi qu'au comité d'entreprise, il est licencié le 16 septembre 1976. Le conseil des prud'hommes saisi de l'affaire le déboute le 30 juin 1977, mais M. B., qui ne veut pas en rester là, fait appel et gagne son procès le 25 janvier 1978 pour « licenciement abusif sans motif réel ».

Jusqu'ici tout semble être dans l'ordre des choses, mais l'affaire ne s'arrête pas là puisque Sanders se pourvoit en cassation en cour d'appel d'Orléans (Loiret), qui lui donne gain de cause le 18 février 1981. C'est ainsi que quatre ans et demi plus tard, la situation revient au point de départ. Nouveau pourvoi en cassation, par

F.A. Sud-Aveyron

M. B. cette fois, qui sera rejeté à l'audience du 12 janvier 1984... A ce sujet, il faut bien comprendre que la justice bourgeoise est ainsi faite que la cour de cassation ne juge pas sur le fond, mais uniquement sur la forme.

Sept ans plus tard, toujours rien de changé ? Ce serait presque trop beau, puisque M. B. n'est plus seulement licencié, mais également condamné à payer... 2 000 F au Trésor public de la recette principale de Paris, 1 000 F pour le pourvoi en cassation, plus de 16 000 F de dommages et intérêts pour son employeur, sans compter les intérêts légaux courant depuis février 1978 ; soit au total, une somme avoisinant les 35 000 F.

Preuve supplémentaire, pour qui n'en était pas encore convaincu, que les travailleurs n'ont rien à attendre de la justice — sous toutes ses formes —, qui ne peut servir que le patronat. Du moins, celui-ci n'a pas grand-chose à perdre, comparativement, si l'issue d'un procès lui donne tort.

T.L.

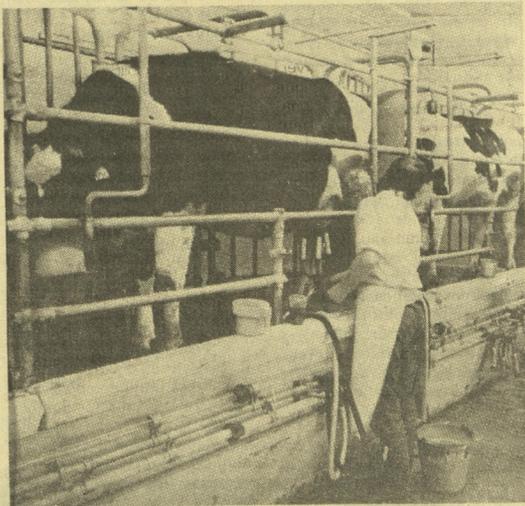
PROBLÈMES AGRICOLES
LES QUOTAS LAITIERS

L'HISTOIRE remonte au début de l'année 1983. La Communauté économique européenne (C.E.E.) n'a plus d'argent en caisse... La production de lait est excédentaire, l'exportation vers les pays du tiers monde devient de plus en plus difficile, car ces pays sont de moins en moins solvables. A Bruxelles, il est décidé un vaste plan de réduction des productions excédentaires, et le lait en sera la première victime.

Pour la France, le ministre de l'Agriculture Michel Rocard met en place les quotas le 1^{er} avril 1984, avec quelques primes de reconversion et d'accompagnement. Mais l'application de cette politique des quotas bute sur une multitude de problèmes : techniques, financiers, humains... Et en ce début d'année 1985 les producteurs ne savent toujours pas à quelle sauce ils seront accommodés. Dans les campagnes, le ton monte. Ce contingentement de la production, ajouté à la détérioration du revenu par suite de l'augmentation très forte des charges de production (14%), fait que les éleveurs se mobilisent pour s'opposer aux quotas tels qu'ils se mettent en place. Des manifestations ont lieu dans les divers départements.

En Aveyron
le lait tourne à l'aigre

A Rodez, le 8 mars à 11 h, une cinquantaine de représentant du Syndicat départemental des travailleurs paysans passent à l'action directe. Les locaux de la Direction départe-



Traite mécanique.

mentale de l'agriculture sont investis pacifiquement. Des banderoles sont accrochées à la façade du bâtiment. Le standard téléphonique change de mains. La D.D.A. est transformée en quartier général du syndicat des travailleurs paysans. Occupation qui a paralysé le temps d'une journée cette administration.

Dans les tracts distribués, il est dénoncé l'injustice des quotas : les petits producteurs ne sont aucunement responsables des excédents, pourtant ce sont eux que l'on cherche à éliminer. Par cette action, les travailleurs paysans entendaient une fois encore mettre en avant leur principale revendication du moment : pas de quotas laitiers pour les petits

éleveurs produisant moins de 100 000 litres de lait par an.

L'activité laitière contribue au maintien de la vie économique dans les campagnes. Une élimination des petits producteurs aggraverait l'exode rural et accroîtrait le chômage. Si l'on veut qu'une vie sociale soit encore possible dans les campagnes, le processus de désertification doit être stoppé. Cela passe par une garantie de revenu pour les paysans. A titre d'information, sur un yaourt payé 1 F par le consommateur, le producteur de lait ne touche que cinq centimes pour son travail. Une raison de plus pour être solidaires des exploités des campagnes.

QU...
Si...
Ce...
le gouver...
un sepu...
François...
comptes...
trick à...
à Dijon...
Guy à A...
cois à l...
Paris (ve...
encadré...
sept actu...
gés » pa...
avoir re...
pas.

Thier...
32 jours...
a décidé...
nous a é...

« Je n'...
ration, ...
encore, ...
une grè...
trainer ...
séquelle...
survenir...

« L'a...
sacrificé...
sur la ...
était pu...
tres out...
moyens...
infinis...
n'en es...

« Da...
dant, ...
des inc...
pour le...

U...
des fê...
de la li...
ration ...
contre ...
Armée...
Tourn...
et de ...
sans ...
M.A.N...
le éma...

Cett...
quarts...
tre de...
sketch...
comité...
matisa...
signé...
lui-ci...
militai...
semer...
de pu...
Une a...
gne d...
cours...
qui fu...
nard...
bat po...

« N...
consci...
le cot...
tant ...
d'Ein...
pé de...
me. ...
il a d...
teur ...
fusé ...
pour ...
Il refu...
civil ...
de d...
bénéf...
tant ...
et sa...
1981...

INSOUMISSION LES PRISONS SE REMPLISSENT

QUAND il y en a pour six, il y en a pour sept. C'est ce qu'a dû se dire le gouvernement en embastillant un septième insoumis : Jean-François Honoré (1). Faisons les comptes : Thierry, Serge et Patrick à Fresnes ; Dominique à Dijon ; Fabien à Gradignan ; Guy à Angoulême et Jean-François à la caserne Duplex de Paris (voir M.L. précédents et encadré ci-dessous). Ils sont donc sept actuellement à être « hébergés » par l'Etat français pour avoir refusés de marcher au pas.

Thierry Maricourt, après 32 jours de grève de la faim, a décidé de se réalimenter. Il nous a écrit de sa cellule :

« Je n'ai pas obtenu ma libération, mais tout reste à faire encore. Au-delà de trente jours, une grève de la faim peut entraîner de graves troubles. Des séquelles irréversibles peuvent survenir.

« L'armée ne vaut pas un sacrifice. La vie doit triompher sur la mort. J'ai fait ce qu'il était possible de faire. D'autres outils de lutte existent. Les moyens de contrer l'armée sont infinis. La grève de la faim n'en est qu'un parmi d'autres.

« Dans l'immédiat cependant, il est inadmissible que des individus soient incarcérés pour leurs opinions antimili-

taristes. Il ne s'agit malheureusement plus de cas isolés. L'Etat doit céder. Leur libération doit avoir lieu. »

Serge Beausoleil, quant à lui, continue, au moment où j'écris ces lignes, la grève de la faim qu'il a entamé le 13 février. Cela fera donc 36 jours, lorsque vous lirez cet article, qu'il jeûne. Inutile de vous dire que son état de santé est préoccupant... Lors de son incorporation, en juillet 1983, il avait déjà effectué une grève de la faim durant 17 jours, avant d'être jugé. En 1984, il a été condamné pour insoumission à 3 mois ferme et 6 mois avec

sursis ; puis, pour refus d'obéissance à 6 mois ferme et 3 mois avec sursis. Donc, au total, 18 mois de prison, puisque son sursis risque d'être résilié. Pour lutter contre cet imbroglio juridique, il met donc sa vie en jeu dès son arrestation.

Pour obtenir la libération de tous les insoumis incarcérés, des actions diverses ont eu lieu la semaine dernière (voir article ci-contre), d'autres seront entreprises... « Le combat continue ! »

Georges Host

(1) J.-F. Honoré a été arrêté le 15 mars, à Paris. Il a été transféré à la caserne Duplex.

LEURS LIEUX DE RÉSIDENCE

Thierry Maricourt, écrou n° 743.658.1/88
Serge Beausoleil, écrou n° D2/216.743.769
Patrick Aguiar, écrou n° 738.387, 3^e division, cellule 442
Maison d'arrêt de Fresnes
1, avenue de la Division-Leclerc
94261 Fresnes cedex

Fabien Duplaa, maison d'arrêt de Gradignan, 17, rue de Chouiney, 33170 Gradignan.

Dominique Seel, maison d'arrêt de Dijon, 72, rue d'Auxonne, 21033 Dijon cedex.

Guy Huet et Jean-François Honoré semblent être toujours aux arrêts, le premier à la caserne d'Angoulême et le second à la caserne Duplex, à Paris.

SOUTIEN A BERNARD JAUDON

UNE centaine de personnes se sont déplacées ce vendredi 22 février à la salle des fêtes de Valence, à l'appel de la liaison Tournon de la Fédération anarchiste, du Comité contre le protocole d'accord Armée-Education de Tain-Tournon, de ceux de Romans et de Valence, du collectif Artisans de la paix (Valence), du M.A.N. de Romans et de l'Ecole émancipée.

Cette soirée débuta par trois quarts d'heure de théâtre (Théâtre de l'Insolite) composés de sketches humoristiques du comité de Tain-Tournon stigmatisant le protocole d'accord signé par Henu et Savary. Celui-ci prévoit l'intrusion des militaires au sein des établissements scolaires dans un but de pure propagande militariste. Une ambiance sympathique, digne du café-théâtre, régna au cours de cette représentation, qui fut suivie d'un débat où Bernard Jaudon exposa son combat politique.

« Ne faites rien contre votre conscience, même si l'Etat vous le commande. » C'est en mettant en pratique cette phrase d'Einstein, que Jaudon a été écroué de six mois de prison ferme. Antimilitariste convaincu, il a demandé son statut d'objecteur de conscience, mais a refusé de rejoindre son affectation pour accomplir un service civil. Il refuse autant l'embrigadement civil que militaire. Sa demande de statut lui a permis de bénéficier d'un délai plus important pour préparer sa défense et sa lutte. Depuis le 3 juin 1981, il risque d'être arrêté à

tout moment comme objecteur insoumis.

A la question : « Pourquoi refuser le service civil après avoir demandé le statut d'objecteur ? » ; Bernard Jaudon répond : « Le service civil des objecteurs est une chose paradoxale, puisqu'il n'existe que par rapport au service armé, comme autre impôt de remplacement. D'autre part, l'examen des modalités d'accomplissement du service civil démontre l'accent mis sur son rôle punitif. (...) Pour nous l'objection de conscience ne peut pas être contrainte par la loi. Elle est avant tout un état d'esprit et surtout un comportement de réaction, face à toutes les tentatives d'aliénation et de mise au pas de l'individu. (...) Je refuse de prendre également la place d'un chômeur. (...) »

Si être antimilitariste n'est pas simple, être instituteur et antimilitariste l'est encore moins. Aussi risque-t-il d'être radié de l'Education nationale du fait de sa condamnation (peine infamante ?). C'est une interdiction professionnelle pour délit d'opinion.

En clôture de la réunion, Bernard Jaudon et les organisateurs ont précisé que le soutien envers tous ceux qui refusent l'embrigadement du service national est primordial. Aussi ont-ils cité les cas de Patrick Aguiar, condamné à 15 mois de prison pour insoumission, et Thierry Maricourt qui a effectué une grève de la faim de 32 jours.

José Pelaez
Liaison Tournon

ACTIONS POUR LES INSOUMIS

LA campagne de soutien aux insoumis se poursuit avec succès. Le 14 mars, deux cents personnes se sont retrouvées à l'AGECA pour un meeting où une militante de la Fédération anarchiste et Maurice Montet de l'Union pacifiste ont exposé, au nom du comité de soutien aux insoumis (1) la situation des réfractaires actuellement emprisonnés. Olga Forest, Christian Camerlinck et Serge Utgé-Royo ont assuré ensuite la partie musicale de cette soirée.

Samedi 16 mars, une conférence de presse s'est tenue devant le ministère de la Justice, place Vendôme, au cours d'un rassemblement de plus

d'une centaine de personnes. Denis Langlois, J.-J. de Felice, Bernard Lavilliers et René Dumont, ainsi qu'une militante du comité de soutien ont répondu aux questions des journalistes présents (A.F.P., Libération, Antenne 2, le Courrier picard, le Parisien libéré, etc.). D'autres actions suivront évidemment, dont le Monde libertaire et Radio-Libertaire se feront l'écho.

Gil

(1) Le comité de soutien peut être contacté au 145, rue Amélot, 75011 Paris et regroupe la Fédération anarchiste, l'Entraide, « Avis de recherche », l'Union pacifiste, le Vent du chemin, le C.P.C.A. et le Secrétariat des objecteurs de conscience.



Rassemblement devant la prison de Fresnes.

LA PEINE DE MORT A L'ORDRE DU JOUR

LE 28 avril 1983, le gouvernement de la République française apposa sa signature au bas d'un document amendement la convention européenne des droits de l'homme : les Etats signataires s'engageaient à abolir la peine de mort.

On ne tuerait plus, sous le drapeau tricolore, au nom de la loi, avec la sinistre mise en scène des chaînes aux pieds, des ciseaux qui coupent le col

battu pour abolir ce qu'on appelait le châtiment suprême. On peut affirmer sans grand risque d'erreur que l'action contre la guillotine, la potence et autre garrot fut un des clivages les plus nets entre progressistes et réactionnaires, entre humanistes et obscurantistes.

On pouvait penser que les socialistes, au moins ceux qui se réclament de l'humanisme, comme le garde des Sceaux,

Depuis quelques jours, cette étrange distraction s'est expliquée. En cas de troubles, le président de la République, en application de l'article 16 de la constitution, veut pouvoir prendre les mesures qui s'imposent — comme disent avec pudeur les pluminifs de l'ordre public. Autrement dit, le gouvernement socialiste veut conserver à l'Etat le droit légal, constitutionnel, de tuer. Un recours à la guillotine, en quelque sorte.

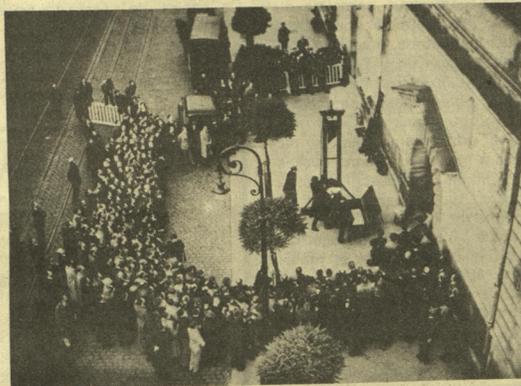
Les tireurs d'élite ne suffisent donc pas à l'Etat, quoi qu'ils soient parfois bien utiles comme on a pu le voir récemment en Nouvelle-Calédonie. Le pouvoir d'Etat a besoin qu'on sache qu'il peut tirer, s'il le désire !

Il pourrait paraître cruel de rappeler les promesses du candidat Mitterrand dont « l'abolition de la peine de mort, peine inhumaine, est l'un des engagements fondamentaux ». Mais les socialistes l'ont abolie, pour la répression ordinaire, pour la délinquance privée : ils savaient d'ailleurs qu'elle n'avait aucune efficacité et n'était que barbare.

Pour l'illustration de la puissance de l'Etat, et pour sa défense, la barbarie est utile. Elle est même indispensable, celle-là et les autres, armées permanentes, gendarmes, douaniers, flics, services spéciaux... François, encore un effort pour être humaniste !

J. Maillet

(1) « Réflexions sur la peine capitale », Kessler et Camus, collection Libertés de l'esprit, Calmann-Lévy.



Dernière exécution publique, juin 1939.

de la chemise, du basculement de la planche et du panier de sciure.

Tout a été dit sur la peine capitale. Depuis l'exécution de Damien, effroyablement supplicié sous Louis XV pendant les Lumières, et le code de sang de l'Angleterre du XIX^e siècle, où un adolescent pouvait être pendu pour le vol d'un pain (1), l'opinion éclairée s'est

M. Badinter, auraient à cœur de faire disparaître de l'arsenal répressif les bois de justice, de se donner le maximum de garanties pour éviter leur retour à l'occasion d'une défaite électorale. Et on s'étonnait que la nouvelle convention européenne, signée par le gouvernement, ne fût pas ratifiée par le Parlement.

CHOLET : VILLE CHLOROPHYLLE OU POUBELLE NUCLÉAIRE ?

« **M**A ville est chlorophylle », c'est ce qu'affirment sans sourcilier les slogans municipaux à l'usage des Choletais. Les habitants sont largement invités à participer à la campagne de propreté pour Cholet, alors que le député-maire Maurice Ligot ne rêve que de Cholet poubelle nucléaire.

Une première alerte se faisait sentir déjà avant les vacances d'été. Mais les rumeurs se sont concrétisées par un article du *Courrier de l'Ouest* du 29-30 septembre 1984. Cholet deviendra-t-elle un centre de stockage et de gestion des déchets radioactifs ?

On le savait, l'Agence nationale de gestion des déchets radioactifs (A.N.D.R.A.), service public au sein du Commissariat à l'énergie atomique, recherchait des sites en France pour y stocker des déchets radioactifs. Une généreuse indemnité étant prévue à cet effet (30 millions de francs), le maire de droite Maurice Ligot, court-circuitant au passage les conseillers municipaux de gauche, porte Cholet volontairement pour la glorieuse mission de poubelle nucléaire. Suite au conseil municipal du 6 novembre 1984, la présentation officielle de candidature aura lieu le 25 novembre au secrétariat d'Etat à l'Energie.

Apparemment, que le Choletais produise déjà de l'uranium ne suffisait pas, il fallait aussi stocker les déchets avec les risques de pollution et d'accidents radioactifs que cela comporte. Cholet, a-t-il été estimé à la sauvegarde, est un site très convenable.

Autre argument en faveur du projet, accueillir des déchets radioactifs, c'est lutter contre l'accroissement de la pauvreté ! Un centre de stockage des déchets, c'est 70 à 140 emplois créés. L'union locale de la C.F.D.T. s'est d'ailleurs élevée contre « ce chantage à l'emploi tout à fait indécent », avant d'exiger un débat contradictoire. La réalité est moins rose. Il n'y aurait, selon l'A.N.D.R.A., que 60 à 70 emplois de « qualification moyenne », mais pas avant... 1990 !

« Le jeu n'en vaut pas la chandelle », telle est l'opinion du Collectif contre l'implantation d'un site de stockage de déchets radioactifs à Cholet. Ce collectif, créé le 30 novembre 1984, organisait le 13 décembre une réunion publique contre l'implantation sur le site. Plus de 300 personnes étaient au rendez-vous. Résultat inespéré pour une ville de 56 000 habitants comme Cholet, réputée pour son immobilisme. Dans la région, une solide tradition conservatrice et religieuse frise avec l'obscurantisme. De quoi redonner de l'espoir aux antinucléaires du Choletais et du Pays de Loire.

Ce collectif, après avoir dénoncé les justifications invoquées (subventions et créations d'emplois), a ensuite largement informé sur les risques d'une telle implantation. A savoir : la proximité de la ville sous les vents dominants, risque de contacts entre la radioactivité et les nappes souterraines ou les eaux de ruissellement, risques permanents d'accidents de transports de déchets radioactifs, risques

de fuites radioactives sur le site, risques sismiques non exclus (la terre a déjà tremblé à Cholet), incertitudes quant à la nature des déchets et à leur surveillance à long terme.

Tout ce travail d'information a commencé à payer. Le *Courrier de l'Ouest*, après un sondage, avait révélé la veille que 82% des Choletais avaient connaissance de ce projet, que 50% se prononçaient contre alors que seulement 17% y étaient favorables. Ils étaient 70% à réclamer un référendum sur cette question.

Du côté des pouvoirs publics, Maurice Ligot sait qu'il peut compter sur l'A.N.D.R.A. Le directeur, Jean Chatoux, n'affirmait-il pas que les « aspects socio-politiques du dossier ne seraient abordés qu'après que les techniciens auront rendu leur verdict » ? Une façon comme une autre de claquer

l'A.N.D.R.A., qui proposait une « information complète sur le sujet » avait tout de même laissé subsister quelques lacunes dans cette expo.

Le samedi 2 mars, le collectif organisait une deuxième réunion publique avec environ 400 personnes. La mairie avait, bien sûr, joué l'obstruction et n'avait accordé qu'une petite salle, le meeting s'est donc tenu dehors sous la pluie. Cet échantillonnage largement représentatif de la population choletaise a pu entendre Monique Séné du G.S.I.E.N. et Didier Auger, invité par le collectif plus comme habitant près du centre de stockage de déchets de la Manche que comme leader national des Verts. Le meeting s'est poursuivi par une manifestation dans les rues de Cholet et par la remise en délégation des 10 000 signatures au maire et à son premier adjoint. Gageons qu'il en faudra plus pour faire fléchir la municipalité sur ce centre de stockage.

Un mouvement, encore timide, se construit sur l'antinucéaire à Cholet. Il lui faudra évi-

CAUTION
RADIOACTIVE MATERIAL



WHEN CENTRAL CAVITY LOADED

la porte au nez des Choletais. Le premier technicien du Bureau des recherches géologiques et minières (B.R.G.M.) est arrivé le 22 janvier pour établir une carte géologique complète du site. Il a six mois pour effectuer cette étude, mais là encore pas d'inquiétude... l'A.N.D.R.A. souligne qu'un lieu de stockage non adapté peut être transformé et aménagé. Cette officine gouvernementale ne dit pas à quel prix et dans quelles conditions. Le collectif, à juste raison, ne peut pas placer sa confiance dans le B.R.G.M., même s'il concluait au rejet du site, mais appelle à « se mobiliser contre le projet du maire et de son conseil municipal ». Une première pétition a rassemblé en deux mois quelque 10 000 signatures uniquement sur Cholet et ses environs. Là encore, cela démontre une sensibilisation certaine. Pourtant les moyens n'ont pas été négligés pour une grande opération de charme menée par la municipalité et l'A.N.D.R.A. Coïncidant avec l'arrivée du B.R.G.M., une exposition sur le cycle du combustible nucléaire a ouvert ses portes. L'A.N.D.R.A. a dépensé 61 000 F pour des panneaux lumineux, des maquettes de centrales nucléaires et autres micro-ordinateurs.

ter le piège de la récupération politique et la localisation trop excessive autour de Cholet. Un vaste mouvement antinucléaire dans la région est nécessaire. Ce centre de stockage peut être une occasion de le recomposer. A nous d'y travailler.

Marc
Gr. d'Angers

LES AUTRES SITES

ACTUELLEMENT, cinq sites sont présélectionnés. Trois l'ont été directement par le Bureau des recherches géologiques et minières (B.R.G.M.) dans l'Aube, l'Indre et la Vienne, seules Cholet et Neuville-le-Roi se sont proposées spontanément.

Dans l'Aube, la pression des municipalités est forte pour l'implantation, alors que les associations locales ont montré que les trois quarts de la population y sont hostiles. Dans l'Indre, la contestation s'est organisée et a fédéré une quinzaine d'associations, de groupes et de syndicats. Des pétitions circulent, des débats sont organisés.

Dans la Vienne, le conseil général se déclare prêt à accepter un centre de stockage puisque la centrale de Civaux sera construite... Quant à Neuville-le-Roi, dans l'Indre-et-Loire, la municipalité s'est heurtée à une réunion publique de 250 personnes sur 980 habitants. Le référendum organisé par la suite a consacré l'abandon du projet par 64% de non à l'installation du site. Cholet reste donc la seule ville à être candidate spontanément !

M.N.

PAUVRE HUGUETTE !

ON l'a déjà dit dans ces colonnes : le pouvoir corrompt. Lorsque Huguette Bouchardeau fut nommée (après avoir longtemps piaffé d'impatience) ministre de l'Environnement, nous avions déjà applaudi la promesse : secrétaire général d'un parti antinucléaire, elle allait soutenir un gouvernement farouchement partisan de centrales génératrices d'autruches.

Si ce n'est à l'occasion d'une certaine promenade de fûts de dioxine, on ne peut pas dire qu'Huguette se soit beaucoup montrée pendant ces trois années au pouvoir. Elle vient cependant de redonner signe de vie en intervenant au nom de la France dans une réunion ministérielle de l'Europe consacrée à l'essence sans plomb.

Chacun a pu constater, que ce soit de visu, en photo ou bien encore à la télévision, les ravages causés par les « pluies acides » dont on sait qu'elles ont pour origine la pollution atmosphérique et en particulier celle provoquée par les gaz d'échappement. Eh bien, notre brave Huguette, qui jadis défendait l'écologie contre le capital, soutient aujourd'hui le capital contre l'écologie. Carrément ! La France est en retard dans ce domaine par rapport à la R.F.A., alors accepter l'utilisation (exclusive) de l'essence sans plomb, ce serait perdre de l'argent ! Et la chère Huguette de déclarer : « On ne peut pas se permettre de perdre le marché de la petite voiture française en Allemagne. » Vous comprenez, Renault va pas très bien en ce moment...

Certain(e)s prostituent leur corps, d'autres leurs idées. Le pouvoir corrompt...

Elysard Fronteur

LE STOCKAGE A CHOLET

LE nucléaire, comme toute activité industrielle, produit des déchets. Mais ici, ce sont des déchets qui émettent toujours des radiations. Cholet est concernée par les déchets de faible et moyenne activité, à vie courte et non pas les déchets à vie longue et à haute activité. Mais, Alain Bombard, qui refuse l'étiquette antinucléaire, prévenait honnêtement à Cholet « que toutes les poubelles nucléaires sont évolutives ». Des déchets peu radioactifs préfigurent l'arrivée sur le site de déchets toujours plus dangereux.

La construction d'un centre sur le site de la zone industrielle du Cormier occuperait de 30 à 50 hectares, coûterait 200 millions de francs et emploierait 120 personnes. Par la suite, un chiffre d'affaires annuel de 55 millions de francs est prévisible, la taxe profes-

sionnelle versée à la commune de 1 à 1,5 million de francs.

Si les géologues rejettent un éventuel danger de nuages radioactifs en cas d'accident, ils recherchent tous les risques de pollution des eaux. Tout le monde se souvient, en 1976, des fuites de tritium dans une rivière proche du seul centre de stockage existant en France (centre de la Manche).

Les études géologiques vont se poursuivre jusqu'à connaissance approfondie du terrain. Fin 1985, deux sites sur les cinq présentés seront retenus pour étude complète et la décision de construction sera prise par le Premier ministre début 1988. C'est donc le début d'une lutte de longue haleine. Et même si ce centre est construit, la vigilance ne doit pas s'interrompre, la surveillance des déchets radioactifs s'étalera sur 300 ans !

M.N.



La prochaine mode choletaise ?

L A si...
italien...
bleme...
derniers te...
mars, trois...
par la justic...
saient devan...
sation. Ce...
deux refus...
pour Massi...
sans papier...
son dossie...
core été e...
par les mag...
pour Giov...
écroulé dept...
dable à tout...
épisode de...
nagli : les...
de demand...
portent sur...
de terroris...
privées » e...
mée contr...
l'Etat ») or...
par la cha...
mais les ju...
cent l'arriv...
mandat d'a...
naît pas en...

Rappelon...
d'hui sept...
pe, Enrico...
Domenico...
Maietta, M...

Nous pu...
rue dans U...
lement inc...
tice italien...
Six autre...
précédents...
maison d'a...
Fresnes ce...

Cher...
Depuis l'e...
lement, c'e...
où mon ca...
dre des m...
entre les...
ment, j'ai...
recevoir de...
naux mili...
cours des...
j'ai subi u...
sure de la...
français qu...
ne marche...
le faisant...
deux mois...
sont partic...
sur des jou...
za Patria...
matériel t...
nant, à ch...
dois const...
tent à la le...
Je vais v...
le point d...
ler de ma...
de la nouve...
nement pa...
compagnon...
sont venus...



LE TERRORISME D'ETAT

La situation des réfugiés italiens s'est considérablement aggravée ces derniers temps. Mercredi 13 mars, trois Italiens, réclamés par la justice transalpine, passaient devant la chambre d'accusation. Cela s'est soldé par deux refus de mise en liberté pour Massimo Sandrini (arrêté sans papiers le 8 février 1985, son dossier n'aurait pas encore été examiné sur le fond par les magistrats français !) et pour Giovanni Di Giuseppe (écroué depuis juin 1984 et extraditable à tout moment). Deuxième épisode de l'affaire Sergio Tornaghi : les pièces du dossier de demande d'extradition (elles portent sur des « attentats à fin de terrorisme », « violences privées » et « insurrection armée contre les pouvoirs de l'Etat ») ont bien été reçues par la chambre d'accusation, mais les juges italiens annoncent l'arrivée d'un troisième mandat d'arrêt dont on ne connaît pas encore le contenu.

Rappelons qu'ils sont aujourd'hui sept (Giovanni Di Giuseppe, Enrico Fedele, Giorgio Frau, Domenico Pastore, Francesco Maietta, Massimo Sandrini et

Sergio Tornaghi) à être incarcérés et dans l'attente d'une décision concernant leur extradition demandée par le gouvernement italien.

La communauté italienne en France

Depuis 1981, de nombreux réfugiés italiens vivent en France et revendiquent ouvertement leur propre existence en demandant l'asile territorial et la régularisation de leur situation à tous, sans discrimination aucune. L'Etat italien a toujours voulu obtenir l'extradition de ces réfugiés, divaguant sur un hypothétique « centre du terrorisme international » qui agirait à partir du territoire français. Ce qu'on leur reproche en fait, c'est leur participation aux quinze dernières années de luttes et des mouvements sociaux.

Leur présence embarrassante est restée tolérée par la France jusqu'à ce jour sans que l'on ait pourtant essayé de leur offrir de solution claire, définissant une fois pour toutes le statut des réfugiés italiens. Si au-

jourd'hui un Italien n'a été extradité pour le moment, les clarifications inquiétantes apportées par Mitterrand sur la différenciation entre les « crimes de sang » et les autres « crimes » est dangereuse et non fondée. Cette récente reconnaissance de la communauté des réfugiés italiens n'aura eu pour but que la remise en cause du droit d'asile. A travers cela, l'Etat français se livre à un véritable marchandage : le droit d'asile ne serait plus reconnu à toute personne poursuivie pour ses activités politiques dans le pays d'origine mais serait fonction des relations inter-Etats.

Le préalable qu'ont constitué les expulsions et les extraditions des réfugiés politiques basques, arméniens, allemands... indique un changement d'attitude de la part du gouvernement français et laisse présager le pire. La question du sort des réfugiés italiens a aujourd'hui valeur de test.

Il est donc aujourd'hui capital de lutter contre les expulsions et les extraditions et pour un droit d'asile pour tous les réfugiés, sans différenciation aucune. Cette politique de la

différenciation visant à éliminer en priorité les « irréductibles » existe depuis longtemps en Italie. Pour pouvoir agir plus librement, l'Etat italien a voté des lois spéciales donnant lieu à une répression aux formes exceptionnelles. Les différentes pressions du gouvernement italien en faveur des extraditions visent essentiellement à essayer de soumettre ces réfugiés à ces mêmes lois, d'où l'intérêt de développer un espace judiciaire européen.

L'escalade dans la répression

Il faut croire que cette série de lois n'était plus suffisante à l'Etat italien. L'assassinat de Pietro Greco à Trieste le samedi 9 mars traduit cette « folle logique de guerre ». Pietro Greco, 38 ans, ancien militant de la mouvance autonome italienne, avait été poursuivi en 1977 pour « participation à bande armée ». Un non-lieu avait été prononcé en 1981, le parquet a fait appel. En 1982, sur les déclarations d'un « repent », il s'est

retrouvé inculpé une troisième fois. Depuis 1982, Greco vivait en France, ayant obtenu une carte de séjour de cinq ans. Il est retourné dernièrement en Italie pour se représenter au procès, espérant une relaxe, vu la faiblesse des charges retenues contre lui.

La mort de Pietro Greco ne peut pas être considérée comme une nouvelle bavure policière, c'est un meurtre délibéré, une menace lancée à tous les « irréductibles », à tous ceux qui refusent aujourd'hui de se « repentir », de se « dissocier » ou d'abandonner la lutte politique. Le premier terroriste, c'est l'Etat, qui n'hésite pas à abattre les militants en pleine rue. Dans ces conditions, le fait que la peine de mort a été abolie ne signifie plus rien, au contraire.

Ce fait grave nous montre qu'aujourd'hui plus que jamais, il faut refuser les expulsions et les extraditions pour tous les réfugiés politiques, de quelque nationalité qu'ils soient et sans qu'aucune discrimination ne soit faite !

Nikmo

ADIEU PARIS LA BELLE !

Nous publions cette semaine une lettre d'Enrico Fedele, parue dans *Umanita nova*. Ce militant anarchiste italien, actuellement incarcéré à Fresnes, est en attente d'extradition. La justice italienne le réclame pour ses activités militantes passées.

Six autres réfugiés italiens sont dans le même cas (voir M.L. précédents). Adresse d'Enrico Fedele : écrivez 741.432. 3A. 163, maison d'arrêt de Fresnes, 1, avenue de la Division-Leclerc, 94261 Fresnes cedex.

Chers compagnons, Depuis le dernier mois seulement, c'est-à-dire au moment où mon cas a cessé de dépendre des magistrats pour passer entre les mains du gouvernement, j'ai eu la possibilité de recevoir des revues et des journaux militants. En effet, au cours des cinq premiers mois, j'ai subi une très lourde censure de la part des magistrats français qui ont entravé la bonne marche de mon courrier, le faisant arriver avec plus de deux mois de retard. Ils se sont particulièrement acharnés sur des journaux tels que *Senza Patria*, *Otages*, classés comme matériel terroriste. Pas étonnant, à chacun son rôle, et je dois constater qu'ils l'exécutent à la lettre.

Je vais vous faire maintenant le point de la situation. Parler de ma situation, ainsi que de la nouvelle stratégie du gouvernement par rapport à tous les compagnons qui, comme moi, sont venus pour fuir la répres-

sion de leur pays d'origine ; je me réfère en particulier aux Italiens et aux Basques. Je tiens à préciser que n'ayant pas la possibilité d'avoir de débats ou de confrontations sur ce thème, tout ce que j'écris est le produit d'analyses personnelles qui, je pense, sont objectives.

Tout d'abord, il faut prendre en considération le précédent très grave de l'extradition des Basques vers l'Espagne : il faut dire que si le gouvernement précédent, de droite, n'avait jamais osé prendre ce genre de décisions, les socialistes l'ont fait.

Gonzales a joué très fin en garantissant l'intégrité physique des extradés, et son compagnon Mitterrand a été enchanté de pouvoir satisfaire ses desirs ; ainsi, des fleuves de champagne ont coulé à flots sur le dos des trois compagnons basques.

On pourrait dire que la situation des Italiens n'est pas celle des Basques, et cela est vrai

jusqu'à un certain point. En effet, le motif adopté par le gouvernement français pour justifier l'extradition des trois compagnons basques est le suivant : l'Espagne est une démocratie, et en tant que telle, il faut l'aider en gardant des relations de bon voisinage (échanges commerciaux...).

Je ne crois pas que l'Italie soit restée indifférente et spectatrice dans ces négociations de « marchandises humaines » ; je crois même que les magistrats et le gouvernement italiens ont des motifs valables pour taper du poing sur la table et réclamer leurs droits de pays « démocratique » (avec quelques contradictions internes, c'est sûr, mais ce n'est pas le propos), à savoir récupérer entre leurs griffes ceux qui ont tant dérangé leur droit à exploiter, tuer, organiser des massacres, laisser croupir en prison, autrement dit les compagnons italiens en France. Et les bruits qui m'arrivent de l'extérieur semblent confirmer cette hypothèse : c'est depuis la fin du mois de décembre, en effet, qu'on recule un voyage de Forlani en France avec deux valises pleines de... demandes d'extraditions (on parle de 300 à 400). Je ne connais pas les motifs de ce recul, et je ne sais pas non plus si, depuis, ce voyage a eu lieu.

Au cours de cette même période, le journal *Le Monde* publiait une interview du « féroce juge » milanais Spataro, qui « gueule » contre le pouvoir politique français qui ne se décide pas à rendre à César ce qui appartient à César.

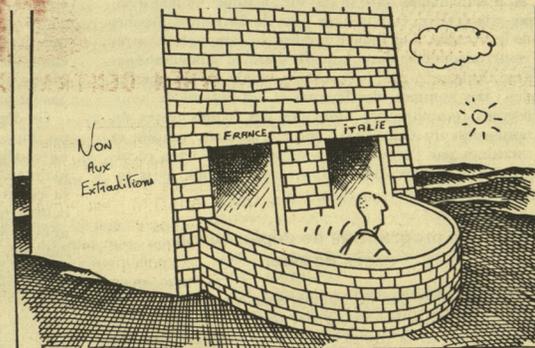
Je ne pense pas que ce soit le fait du hasard que *Le Monde* qui est ici un peu le « journal d'Etat » reprenne et publie les déclarations de Spataro ; elles tombent, en effet, dans une période particulièrement chaude où les évé-

nements se succèdent dans une logique concomitante et, selon moi, destinée à restreindre ou annuler les « espaces » de cette terre, qui en d'autres temps était appelée « d'asile ».

Une autre nouvelle qui date aussi de décembre dernier concerne l'arrestation de cinq autres Italiens : il semblerait que,

- ils veulent attendre que les événements se calment avant de prendre une quelconque décision ;

- dans l'éventualité d'une libération, ils veulent tranquilliser l'Italie en invoquant le fait que, d'une certaine façon, la peine a déjà été accomplie (1) ;



pour eux aussi, on attende les demandes d'extradition.

Et nous en venons maintenant à mon cas et à celui de Giovanni Di Giuseppe. Ensemble, nous avons battu le record de durée de détention en matière d'extradition, respectivement 6 et 7 mois. J'ai cherché les motifs d'une telle durée. Je pense que vous le savez, les magistrats ont donné un avis favorable à la demande d'extradition me concernant. Donc, nous sommes en attente de la décision du ministère. Quand arrivera-t-elle ? C'est un mystère ! Comme je l'ai déjà dit, j'ai cherché à m'expliquer les raisons de ce retard, qui j'en suis sûr n'est pas un hasard, mais directement lié aux événements cités auparavant et qui présupposent des tractations en cours entre l'Italie et la France. Je suis donc arrivé à trois hypothèses :

- la durée de détention est destinée à intimider les autres compagnons qui auraient l'intention de jouer la « carte de la France ». Cela me semble être les faits dans tous les cas.

Dans tout ce cirque, une chose me semble certaine : tout en faisant abstraction du fait qu'on nous libère ou pas, la France-terre d'asile est en train de devenir une « colossale tromperie historique », une trappe pour tous ceux qui, faisant fi des déclarations et des garanties provenant d'« en haut », choisissent la France comme alternative à la clandestinité. C'est de cette réalité qu'il faut faire le bilan.

Je vous embrasse tous, pour l'anarchie...

Enrico Fedele

(1) J'ai eu des échos dans ce sens : des bruits parlent d'une possibilité de prolongation de notre durée de détention.



AU PAYS DES « SOVIETS » TCHERNENKO AU TAPIS

Le jeu amusant en vogue au Kremlin ces dernières années — plus dinosaure que moi, tu meurs ! — a fait une nouvelle victime. De *profundis* Constantin Oustinovitch ! Tu vas nous manquer maintenant, quand on contempera la bande des gangsters en chapeau mou (ou en chapka selon les saisons), trônant sur la place Rouge à chaque parade et chaque défilé d'automates du parti.

Au fait, qu'est-ce que c'est au juste cette cirrhose qui t'a été fatale ? Est-ce la suite des nombreuses buveries et parties fines que tu partageais avec Brejnev, ton protecteur ? Et puis, on en a appris de bonnes sur toi depuis, il paraît que tu t'occupais des nuques-à-balles dans un garage du NKVD (l'actuel K.G.B.), entre 1938 et 1941 ? C'est peut-être ben pour ça qu't'avais besoin de picoler de temps en temps pour oublier toutes ces cervelles éclatées. Et puis le sourire, c'était pas ton fort, jamais on t'a vu rigoler. Bon t'as quand même voté aux dernières élections du soviet suprême (à 99,97% pour la liste unique



Quand deux dinosaures se rencontrent...

du parti). Alors on a plus rien à gratter de toi, va brûler en enfer des partocrates !

Quant à ton successeur, Gorbatchev, le poulain de feu Andropov, il paraît un peu jeu-not au jeu du dinosaure ; bien qu'à 54 ans il ait exactement le même âge auquel est mort le patriarche des brontosaures, le grand Vladimir Lénine lui-même. Bon, qu'est-ce que c'est cet oiseau-là ? Il paraît qu'il a fait un tabac, il y a quelques

mois en Angleterre. Quelques « engliches » avaient osé lui demander ce que Moscou faisait en Afghanistan ; il te les a « saqués » aussi sec : « Et vous, pourquoi continuez-vous à mener cette sale guerre en Irlande du Nord ? » Lords et ladies en sont restés comme « deux ronds de flanelle » et depuis le portent aux nues : enfin un gentleman moscovite qui a de la répartie et puis, sa femme est à la fois mignonne

et pas bête du tout, diplômée de philosophie, elle connaît son petit Lénine sur le bout de ses ongles laqués de rouge.

Bref, la génération des staliniens des années 30 disparaît peu à peu et fait place à celle des années 50. Qu'est-ce que ça peut changer en U.R.S.S. ? Certains pensent là-bas que ça ne pourra pas être pire, car à tous points de vue, ça va assez mal tant sur le plan économique — la productivité stagne, le ravitaillement de la population laisse de plus en plus à désirer — que social — taux d'alcoolisme record, mortalité générale élevée, désaffection de la jeunesse pour le régime, etc. — ou politique — la répression a précipité des centaines de dissidents dans le goulag depuis deux ans.

Il y a peu de raisons que ça change parce qu'un quinquagénaire accède au pouvoir suprême : peut-être va-t-il seulement agiter plus la carotte que frapper du knout ? Son but restera le même : poursuivre l'exploitation forcée des travailleurs de l'empire moscovite afin d'entretenir les para-

sites au pouvoir et de servir leurs visées impérialistes. Tout changera, là-bas, uniquement le jour où le dernier dinosaure — jeune ou vieux — sera pendu avec la cravate du dernier bureaucrate ; et ça c'est une autre paire de manches, tout en étant dans le domaine du probable. Il n'y a que l'échéance qui reste en blanc pour l'instant. Affaire à suivre...

A. Skirda



Mikhail Gorbatchev, secrétaire général du parti communiste d'U.R.S.S. et successeur de C. Tchernenko.

MAYA A L'ENDROIT AU GUATEMALA ET MAYA A L'ENVERS AU MEXIQUE LE TRICOT GÉNOCIDAIRE

ENVIROn 100 000 Indiens guatémaltèques se sont réfugiés depuis 1981 dans l'Etat frontalier du Chiapas dans le sud du Mexique, 46 000 d'entre eux étaient établis dans plus de 80 camps proches de la frontière. Ces Indiens fuyaient la campagne contre-insurrectionnelle dans laquelle l'armée guatémaltèque s'est distinguée par la barbarie inouïe de ses méthodes : des hommes, des femmes et des enfants de nombreuses communautés indiennes des hautes terres du nord-ouest du Guatemala ont été torturés, mutilés et assassinés par l'armée, leurs villages rasés, leurs récoltes détruites, leurs points d'eau empoisonnés, leurs forêts incendiées.

Le programme de déplacement excès de zèle...

Il est évident que les réfugiés sont extrêmement vulnérables aux incursions menées par l'armée guatémaltèque à travers la frontière avec le Mexique et que les camps se trouvent situés à une distance insuffisante de cette frontière. Après que les autorités mexicaines eurent démantelé le camp de Rancho Tejas, ses habitants se déplacèrent jusqu'à La Hamaca et La Sombra où trois d'entre eux furent tués en janvier 1983. Ils se rendirent alors à El Chupadero où, le 30 avril 1984, six personnes furent encore assassinées lors d'un raid effectué en territoire mexicain par des militaires guatémaltèques. (La majorité des survivants de ce groupe vient d'être transférée dans l'Etat de Campeche.)

Le Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies (U.N.H.C.R.) juge qu'il serait souhaitable d'installer ces camps à au moins 50 km de la frontière. Le gouvernement mexicain a entrepris de les déplacer à environ 320 km de leur emplacement actuel et justifie cette décision en prétextant que les Indiens réfugiés pourront trouver du travail dans l'Etat de Campeche.

... ou ethnocide

Les Indiens guatémaltèques frontaliers maintiennent, parfois depuis longtemps, des liens avec les habitants du sud du Chiapas : origine commune, parenté, coopération économique, culture, religion, langue... Réfugiés dans cette région, ils se trouvent donc dans un environnement culturel relativement familier et ont le sentiment d'être proches de leur territoire d'origine au Guatemala. Dans une lettre au président de la Répu-

blique du Mexique, les Indiens guatémaltèques ont ainsi exprimé leur opposition au transfert : « Nous voulons rester ici, dans le Chiapas, parce qu'ici nous connaissons les gens, nous avons des amis mexicains qui nous offrent des endroits où nous pouvons vivre ensemble à l'écart de la frontière... Nous vous supplions de nous réinstaller à proximité dans le Chiapas (et pas dans la région de Campeche). »

Ce déplacement vers l'Etat de Campeche aura donc un impact ethnocide certain sur une population qui lutte déjà dans une situation des plus précaires pour maintenir son identité ethnique et certains aspects de sa culture et de son mode de vie. Il mettra en difficulté le fonctionnement des solidarités sociales et économiques qu'ont pu rétablir les Indiens réfugiés. Il rendra plus difficile que jamais la préservation de leur langue et de la tradition qui les lie à leur terre et à leur région d'origine.

Complicité dans le génocide

Un rapatriement forcé constituerait une menace encore plus intolérable pour les réfugiés. Il signifierait — même sous la supervision d'une organisation internationale comme l'O.N.U. ou la Croix rouge — qu'on les livre à la merci de l'armée guatémaltèque.

Or cette armée considère une partie de ces Indiens comme des guérilleros et la plupart d'entre eux au moins comme des sympathisants de la guérilla. Il serait donc absurde de penser qu'un tel rapatriement n'exposerait pas les Indiens à de nouveaux actes de barbarie. Après la déportation d'un groupe de réfugiés dans la région de Motozintla en novembre 1982, il a été ainsi rapporté que tous furent immédiatement massacrés à leur arrivée au Guatemala.

Le gouvernement mexicain pourrait au contraire vouloir démontrer son attachement aux droits de l'homme et maintenir ainsi intacte l'image internationale d'un pays qui respecte pleinement le droit d'asile en traitant la question des réfugiés indiens du Guatemala d'une façon conforme à leur sécurité et à leurs droits. Les réfugiés devraient avoir la garantie de pouvoir demeurer à proximité de leur territoire d'origine, dans le Chiapas, où ils ont reçu une généreuse hospitalité de la part de la population locale, maya elle aussi.

Selon des informations dignes de foi, la situation fin août est celle-ci : 11 500 réfugiés ont été réinstallés dans l'Etat de Campeche (camps de Pich et de Cana-

sayab). Les réfugiés ont demandé à être rassemblés par groupes ethniques d'origine, ce qui leur a été accordé par les autorités mexicaines. La promesse d'octroi de terres de culture n'a pas encore été suivie d'effet, comme d'habitude. Le transfert est provisoirement stoppé. D'autres lieux de réception de réfugiés sont cependant en préparation dans l'Etat de Quintana Roo. Un grand nombre de réfugiés continue à refuser le transfert. Il en est ainsi dans les camps de Puerto Rico, d'Ixcán, de Chajul, de Pico de Oro, de Monteflor, de Flor de Café... La population de ces derniers camps s'est dispersée pour ne pas être transportée au Campeche.

La situation fin août 1984

Les autorités mexicaines tentent de décourager la résistance des réfugiés par divers moyens : en coupant les vivres, en brûlant les camps pour empêcher ceux qui se dispersent dans la forêt d'y revenir... Certaines sources font également état de collaboration entre forces armées mexicaines et guatémaltèques débouchant sur des rapatriements forcés de familles entières de réfugiés. Par ailleurs, la presse guatémaltèque a signalé qu'une centaine de réfugiés a été remise par des fonctionnaires des Nations unies (H.C.R.) à la base guatémaltèque n° 19 de Huehuetenango (*Guatenoticias*, 2^e quinzaine de juillet 1984).

Les autorités mexicaines ont toutefois réitéré récemment leur détermination de ne rapatrier aucun réfugié sans son consentement volontaire. D'après elles, les 4 000 réfugiés de Puerto Rico qui s'étaient enfilés dans la forêt sont revenus ou ont été contactés par le personnel du H.C.R. et de la Commission mexicaine d'aide aux réfugiés (C.O.M.A.R.). L'armée ne participerait aucunement aux opérations de transfert, assurées, pour ce qui est de la forêt, par la marine. Enfin, les autorités mexicaines se disent respectueuses de l'identité ethnique et culturelle des réfugiés et désireuses de leur procurer du travail afin qu'ils puissent se soustraire à leur entière dépendance à l'égard de l'aide internationale.

Mais nous connaissons bien l'écart existant entre les belles paroles mielleuses des autorités gouvernementales et leurs actes.

Uk'Amou

Sources : *Survival International*, 7, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.

PERSPECTIVES BRÉSILIENNES

DES élections présidentielles ont eu lieu le 15 janvier au Brésil. L'élection de civils à la tête du gouvernement a mis un terme à 21 ans de régime militaire dont les plaies seront difficiles à cicatrifier. L'une d'entre elles intéresse l'industrie de guerre : quasiment inexistante au début des années 60, le développement de cette industrie a fait du Brésil un exportateur d'armes non négligeable. C'est la rançon du « progrès » !

Ces élections présidentielles se sont déroulées dans un esprit de confiance, ce qui a valu à Tancredo Neves la réputation de « champion de la démocratie ». Ce dernier est un vétéran du cirque politique qui a occupé de nombreuses charges en vue d'accéder à la présidence de la République.

Ces élections ont été provoquées par les manifestations populaires de ces dernières années, lesquelles ont mobilisé des millions de personnes à travers le pays qui réclamaient la fin du régime en place et des élections libres et directes.

Néanmoins, cette mobilisation s'est faite à l'instigation des « partis d'opposition » qui briguaient le poste gouvernemental. Lorsque fut voté par

voie légale la date de ces élections, ces « leaders », avides de places et de voix, démobilisèrent le peuple et commencent à préparer le terrain pour ces futures élections, via une « élection collégiale » qui devait intervenir le 15 janvier.

Le personnage de Tancredo Neves fut dès lors mis en avant ; il était alors gouverneur d'Etat. Sa campagne électorale fut menée de telle sorte qu'il réussit à s'assurer le soutien de millions de personnes : la conscience populaire fut travaillée par le biais des médias et par la propagande afin qu'elle puisse approuver aveuglément le candidat présidentiel. L'ampleur des manifestations populaires écartèrent toute éventualité d'une quelconque candidature militaire : le candidat, bien que député de droite, avait le « mérite » d'être un civil.

Soutenu par la presque totalité des partis d'opposition, par les partis communistes plongés dans l'illégalité et les diverses tendances de gauche qui militent au sein de ces partis d'opposition, Tancredo Neves fut élu avec de nombreux votes, mais il n'obtint pas une adhésion sincère et réelle du peuple brésilien, à l'encontre de ce qu'on a voulu nous faire croire.

A présent élu, le vieux renard de la politique propose qu'un « pacte social » intervienne dans le pays. Selon le modèle argentin, Tancredo œuvre dans le sens d'un accord entre le gouvernement, les entreprises et les travailleurs. Dans cet esprit, les travailleurs s'engagèrent à ne plus faire de grèves, de manifestations ou de revendications,

et à ne plus perturber la « paix et l'ordre social » ; le patronat promit, quant à lui, de ne plus effectuer de licenciements. Dans ces conditions, le gouvernement s'assure de conditions favorables pour mettre en place les moyens économiques d'arrêter l'inflation et d'amener un redémarrage de l'économie (bénéficiant, paraît-il, à tous).

Afin de sauver du naufrage l'économie nationale, il est nécessaire que les travailleurs produisent le maximum sans revendiquer leurs droits. Du point de vue des entreprises, il apparaît évident qu'elles ne licencieront personne, puisqu'elles ont intérêt à une productivité maximale dans un esprit de soumission accrue. Le « pacte » de Tancredo repose sur un paradoxe ; car, d'une part, il prétend défendre les travailleurs et, d'autre part, il leur enjoint de demeurer passifs et consentants face à leur exploitation. Par ailleurs, ce pacte constitue la négation du soi-disant soutien dont bénéficierait Tancredo. En effet, s'il possédait réellement ce soutien de la part de millions de Brésiliens, il n'aurait pas besoin de demander l'approbation populaire de ce même pacte.

Lors d'une interview à la presse, le 11 février, Tancredo déclarait que sous le régime militaire, le pouvoir était exercé par des technocrates avec l'aide de politiciens ; tandis qu'en régime démocratique, les politiciens exercent le pouvoir avec l'aide des technocrates. Mais, changez les exploités, les exploités demeurent !

S. Gallo



La police militaire « veille » sur la démocratie.

L'HISTOIRE DU « TAUREAU » ANCÊTRE DU SYNDICALISME EN GRANDE-BRETAGNE

LE 6 avril, Edward Morgan fut pendu à la prison de Monmouth pour un crime qu'il n'avait pas commis. Mais c'est en tant que représentant du « Taureau » qu'il fut légalement assassiné par l'Etat britannique. Le « Taureau » était une organisation qui eut le soutien des ouvriers du sud du Pays de Galles pendant presque une génération, mais que les historiens ont constamment ignorée ou présentée sous un faux jour.

A cette époque, l'industrie sidérurgique et minière était en plein essor dans le sud du Pays de Galles. Comme la plupart des propriétaires venaient d'autres régions, les ouvriers étaient exploités en tant qu'ouvriers, mais aussi en tant que Gallois.

Le chômage chronique poussait beaucoup de gens à la mendicité. La classe ouvrière n'avait pratiquement aucun accès à l'éducation, et les ou-

équipement, les loyers, les boissons (car les logements et les « pubs » appartenaient aux employeurs) et les ardoises laissées dans les magasins (appartenant eux aussi aux employeurs qui profitaient d'une situation de monopole pour facturer à des prix excessifs des marchandises de piètre qualité). C'est ainsi que l'endettement devint rapidement un problème crucial, les gens étant souvent incapables de travailler suffisamment pour pouvoir payer les dettes accumulées le mois précédent. A partir des années 1820, les ouvriers furent de plus en plus payés en nature et non plus en liquide, en dépit d'une loi interdisant ces pratiques.

Ces paiements en nature et ces retenues à la source sur les salaires conduisirent à la création du « Taureau ».

L'examen de l'histoire du « Taureau » démolit l'argument de la droite britannique actuelle qui affirme que la vio-

lence de la grève des mineurs est quelque chose de nouveau et d'étranger à la société britannique. Le « Taureau » était une société secrète qui, à partir des années 1820, joua un rôle primordial dans les grèves, utilisant la menace de la violence envers les « jaunes » et ceux qui persécutaient les mineurs. Il y eut aussi des attaques contre les bâtiments des charbonnages.

En dehors de l'aide qu'il apporta pour extorquer des concessions aux employeurs, le « Taureau » joua également un rôle important dans le développement de la solidarité entre ouvriers de différentes industries ou de différentes parties du bassin minier. Le soutien des communautés locales rendait presque impossible toute poursuite judiciaire contre le « Taureau » : les ouvriers refusaient de témoigner contre eux.

En 1834, les magistrats et les employeurs formèrent leur propre police afin d'écraser le « Taureau ». Les ouvriers furent forcés de signer une déclaration disant qu'ils ne faisaient partie d'aucune société secrète ; la puissante « morale » des autorités religieuses fut aussi utilisée contre le « Taureau ». Celui-ci cessa finalement ses activités après l'exécution de Morgan, pour un meurtre qu'il aurait commis lors de l'un des raids de nuit du « Taureau ».

Il y aura une « démonstration » à Blaenavon le 6 avril 1985 pour commémorer le 150^e anniversaire de cette exécution. Les anarchistes qui seront présents à cette manifestation entendent y aller non pas pour se lamenter, mais pour montrer leur détermination à combattre toute oppression dans le futur.

D'après Freedom



Les élégantes aux bains de mer.

Les ouvriers n'avaient pas les moyens d'envoyer leurs enfants à l'école. Pour pouvoir manger, les ouvriers étaient obligés d'envoyer très tôt leurs enfants au travail. Les logements humides et exigus, voire surpeuplés, des ouvriers contrastaient avec les manoirs des propriétaires, particulièrement aux extrémités sud des vallées où la plupart des ouvriers n'avaient pas de qualification et où les propriétaires formaient une véritable aristocratie.

La mensualisation des salaires était une chose courante, mais avec des tas de retenues à la base : pour le savon,

l'entretien des vêtements, les loyers, les boissons (car les logements et les « pubs » appartenaient aux employeurs) et les ardoises laissées dans les magasins (appartenant eux aussi aux employeurs qui profitaient d'une situation de monopole pour facturer à des prix excessifs des marchandises de piètre qualité). C'est ainsi que l'endettement devint rapidement un problème crucial, les gens étant souvent incapables de travailler suffisamment pour pouvoir payer les dettes accumulées le mois précédent. A partir des années 1820, les ouvriers furent de plus en plus payés en nature et non plus en liquide, en dépit d'une loi interdisant ces pratiques.

Ces paiements en nature et ces retenues à la source sur les salaires conduisirent à la création du « Taureau ».



Enfants mineurs en Grande-Bretagne.

LES DÉBUTS DU SYNDICALISME ENSEIGNANT L'« ÉCOLE ÉMANCIPÉE »

« Le syndicalisme primaire poursuit l'émancipation de l'instituteur et celle de l'enfant... » La pratique pédagogique de l'École émancipée et de ses collaborateurs comme les principes qui l'animaient ont fait l'objet d'une revue historique dans le dernier numéro du *Monde libertaire*. L'application de l'idéal de ce syndicalisme enseignant n'a pas manqué de créer quelques problèmes. La question des langues régionales maternelles et de leur confrontation avec le français en a constitué un exemple.

POUR la bourgeoisie, le problème est simple : il s'agit de tuer ces « idiomes grossiers ». Dès 1831, les préfets du Finistère et des Côtes-du-Nord écrivent au ministre de l'Instruction publique qu'il faut absolument « détruire le langage breton ». L'école sera l'une des armes de cette uniformisation culturelle, conséquence de la centralisation politique. Les langues régionales seront donc quotidiennement pourchassées au profit du français, langue de l'Etat ; cela conformément aux instructions officielles.

L'« École émancipée » et les langues régionales

Pour les militants syndicalistes, la question est cruciale : comment prétendre se situer à l'avant-garde du mouvement pédagogique, dans le sillage des éducateurs libertaires et interdire autoritairement la langue maternelle des enfants au sein de l'école ? Et l'École émancipée n° 36 (1911) apportera les premières réponses : « Nous savons ce que sont les patois ; devons-nous les introduire à l'école ? Oui, pour plusieurs raisons, morales et pédagogiques. »

Ne nous leurons pas, pourtant : pour les petits villageois de ce début de siècle, ne parler que patois était un énorme handicap. Pierre-Jakez Hélias témoigne : « La connaissance du français nous était nécessaire pour sortir du ghetto où nous étions tenus, pauvres bougres que nous étions, par nos propres compatriotes plus fortunés, dont les plus notables connaissaient déjà le langage des Parisiens. Et cette seule connaissance en faisait déjà nos maîtres alors que notre ignorance, à l'inverse, nous maintenait irrémédiablement sous leur coupe » (*Le Nouvel Observateur*, mars 1981).

Bref, l'ignorance du français, c'était l'impossibilité de « se sortir » de ce milieu misérable. Cela, les militants de l'École émancipée le comprendront parfaitement. Voilà pourquoi ils s'orienteront le plus souvent vers la pratique du bilinguisme : défendant les patois comme partie intégrante de l'identité paysanne, comme acquis historique des régions et expression naturelle de l'enfant ; mais soutenant dans le même temps l'enseignement du français comme composante indispensable des droits et des libertés du citoyen. A cette pratique du bilinguisme, l'École éman-

cipée ajoutera même une pierre supplémentaire : la défense de l'esperanto.

Les collaborateurs de l'École émancipée

On peut donc juger là de toute la modernité de l'École émancipée d'avant 1914. Et quoi d'étonnant en cela ? L'École émancipée ne fut-elle point le successeur de l'École renouvelée, revue mensuelle créée par l'anarchiste catalan Francisco Ferrer en 1908, et animateur de l'École moderne (« Escuela Moderna ») érigée par lui-même en 1901 à Barcelone, cela malgré la toute-puissance des jésuites ? Mais l'École renouvelée ne survivra pas à la mort de son fondateur. Octobre 1909, au lendemain des journées rouges, Ferrer est exécuté dans les fossés de Montjuich, « victime de la raison d'Etat alliée au dogme d'église » !

Quelques mois plus tard, le congrès de la F.N.S.I. (Fédération nationale des syndicats d'instituteurs) décidait de doter la fédération d'un hebdomadaire syndicaliste qui poursuivrait l'œuvre de l'École renouvelée : l'École émancipée naîtra en 1910 ! La mort de Francisco n'avait pas été vaine : son œuvre, quoique inachevée, subsistait. Mais les militants syndicalistes de cette époque auront également un autre exemple : celui d'un autre pédagogue anarchiste, Paul Robin, animateur d'un orphelinat à Cempuis (Oise) de 1880 à 1894. Ils seront bien conscients que l'école de Robin, cet îlot remarquable, acquis du mouvement ouvrier, devançait et surpassait l'école laïque.

A Cempuis, la vie enseigne plus que l'école. Les enfants, filles et garçons réunis, y manient le bois, le fer autant que les chiffres et les lettres : l'éducateur remplace le maître et n'exerce aucune autorité. L'enfant est libre, dispensé de morale patriotique, d'enseignement religieux et d'exercices militaires.

Logiquement, les collaborateurs de l'École émancipée appartiendront à cette lignée. Citons :

- Sébastien Faure, fondateur du journal *Le Libertaire* et animateur depuis 1904 de la Rucho, autre expérience d'éducation anarchiste ;
- Jean Grave qui dirige *Les Temps nouveaux* ;
- V. Griffuelhes, secrétaire de la C.G.T. de 1901 à 1909 ;

- Charles-Ange Laisant, ami et collaborateur de Ferrer, mathématicien renommé et militant libertaire ;
- G. Yvetot, rédacteur en chef de *La Voix du peuple*, organe de la C.G.T. ;
- le philosophe Alain, puis plus tard, C. Freinet dont le premier acte pédagogique sera d'appeler ses élèves à « désertifier la prison ».

On le voit donc, de nombreux militants libertaires, mais rien d'étonnant à cela ; J. Maitron rappelant dans *Le Mouvement anarchiste en France* que : « Les anarchistes ont toujours considéré l'éducation et l'Instruction comme des facteurs révolutionnaires et déterminants ».

L'École émancipée et le mouvement anarchiste

En 1910, en pleine offensive cléricale, *L'Anarchie* de Libertad titrait : « Ne la défen-



sons pas. L'école laïque est notre ennemi. La soutenir serait insensé, ne la défendons pas ! ». Mais cette position restera marginale et rapidement le mouvement libertaire saura appréhender plus lucidement toute la réalité de l'enjeu social que représente l'école.

C.-A. Laisant donnera le ton dans l'École émancipée (en 1910) : « Déjà se déchaîne la furieuse campagne des curés fanatiques. Si ce retour offensif de la bête, favorisé par des complications occultes, n'est pas énergiquement réprimé, c'en est fait à la fois et de l'indépendance du corps enseignant et de l'avenir de l'éducation populaire. » L'école laïque est désormais perçue comme un progrès, un acquis important quoique, bien sûr, insuffisant. Et si la position des militants libertaires face à la Laïque a évolué, c'est que désormais ils prennent en compte l'existence et l'action des instituteurs syndicalistes.

Sébastien Faure et Madeleine Vernet, dans *Le Libertaire* seront les premiers à soutenir les instituteurs syndiqués. Gustave Hervé, dans *La Guerre sociale*, déclarera quant à lui : « Si les vrais syndicalistes sont une infime minorité chez les instituteurs, du moins on commence à craindre l'enseignement de certains d'entre eux, qui n'est plus le doctrinarisme républicain d'il y a vingt ans, mais la préparation des esprits à l'indépendance, à l'égalité, à la libre initiative. » (12 février 1908).

Dès lors, il s'agit donc de préserver les acquis que représente l'école laïque, et dans le même temps agir pour la transformation radicale de l'ensei-

gnement qui y est dispensé. Pour cela, les militants anarchistes s'investiront sur le terrain scolaire et appuieront les luttes menées à l'intérieur de l'école publique ; G. Hervé ira jusqu'à dire : « Notre école, la seule qui peut intéresser les hommes d'action, c'est malgré ses imperfections l'école laïque. »

Cela même si G. Yvetot était un fervent partisan des écoles syndicales qui « seront vraiment l'école émancipée où nous pourrions réaliser l'adaptation de l'enseignement aux besoins de la classe ouvrière. » Même si aussi, la F.N.S.I. appelait ses syndiqués à créer des écoles modernes dont les instituteurs syndicalistes frappés pour délit d'opinion seraient les premiers maîtres. Même si enfin, les écoles libertaires de Ferrer, Faure, Robin, en marge pourtant de l'institution ferryste, étaient considérées comme des modèles.

Ces écoles en effet n'ont pas la prétention de « révolution-

ner l'enseignement (...) » ; « ce serait un mensonge que de faire croire aux ouvriers qu'ils peuvent, peu à peu, par la création d'écoles, reprendre à l'Etat son enseignement. » Elles n'ont que valeur d'expérience pratique dont doivent s'inspirer les instituteurs syndicalistes ; car l'enjeu essentiel reste bien l'école laïque.

Les militants libertaires ne pouvaient donc qu'avoir de la sympathie pour les syndicalistes enseignants, disciples

de Ferrer. J. Guillaume, le vieux compagnon de Bakounine, en donnait ainsi les raisons : « Quelle est donc cette conception de l'école populaire qui est celle des syndicalistes ? Je n'en veux rappeler en ce moment qu'un point : c'est que l'instituteur ne doit pas être l'homme d'un gouvernement. » Et, en 1912, quand S. Faure recrutera des instituteurs pour créer la Rucho, c'est à l'École émancipée qu'il s'adressera.

Citons encore J. Guillaume qui, dans une lettre du 14 mars 1914, salue fraternellement « ce personnel enseignant primaire qui, de concert avec les syndicats de la C.G.T., travaille à faire de l'ancienne école, servante de l'Eglise puis servante de l'Etat, une école enfin émancipée du joug théocratique et du joug politique. » Et quand l'École émancipée, victime de la répression, sollicitera le soutien de Kropotkine, le vieil anarchiste répondra : « Je n'ai pas besoin de vous dire combien j'ai toujours été heureux de voir qu'un certain nombre d'instituteurs français aient senti le besoin de solidariser leurs efforts avec ceux des travailleurs de la C.G.T. » (31 janvier 1913).

L'histoire de la F.N.S.I. et de la revue *École émancipée* fait donc partie, et à coup sûr, des plus belles pages de l'histoire du mouvement ouvrier. A nous de la conserver, de façon indé-

lébile, dans le fond de nos mémoires et de la poursuivre avec cette même énergie qui fut celle de ces militants du début du siècle. Pour cela, le livre de Th. Flamant est un outil indispensable (1). A lire absolument. Il est de plus tout à fait passionnant.

J.-M. Bavard
Liaison de Noyon

(1) « L'École émancipée, une contre-culture de la Belle Époque », Thierry Flamant, éd. Les Monédières.

VOUS AVEZ DIT ÉCOLE ?

De Ferrer à La Rucho de S. Faure, l'école idéale a été rêvée ou est devenue réalité. Voilà comment, dans *l'Encyclopédie anarchiste*, E. Delaunay la voyait...

(...) Ici, les élèves sont libres. Les plus jeunes préfèrent travailler seuls le plus souvent ; mais les plus âgés s'associent librement et forment presque toujours de petits groupes qui se répartissent une œuvre collective, formant ainsi l'image d'une société en miniature.

Cette organisation vivante et libre suppose un tout autre arrangement des classes, permettant des déplacements faciles, car de temps en temps l'un ou l'autre doit venir trouver le maître pour demander aide ou conseil, ou s'adresser à l'un de ses condisciples, ou aller chercher ailleurs un objet dont il a besoin. Ceci n'est possible qu'avec des locaux vastes et variés. Il en faut pour les travaux de ménage, pour ceux du bois, etc. On écrit, on lit, et on calcule ainsi dans notre école, on y écoute aussi le maître, bien qu'assez souvent ce soit un élève qui, ayant fait des recherches à propos d'un sujet d'étude — dans les livres de la bibliothèque ou au-dehors — vienne exposer à tous le fruit de ses travaux. Mais tout cela n'est plus l'occupation principale ; aussi, en place des tables de jadis, on a disposé des planches sur des tréteaux et chaque enfant a son siège individuel.

Les tables ainsi faites ne sont plus disposées face à la place du maître. La place du maître est tantôt ici, tantôt là, mais toujours où il y a besoin d'aider ou de stimuler quelqu'un. Ces tables, dis-je, sont placées en fer à cheval ou de toute autre façon, pourvu que leur disposition dans la vaste salle favorise l'activité tranquille des écoliers. (...)

« LES HOMMES DE L'EXTRÊME DROITE » DE ALAIN ROLLAT

POUR comprendre l'évolution d'une maladie, il convient avant toute chose d'en isoler les virus. Dans *Les Hommes de l'extrême droite* (1), Alain Rollat, journaliste au *Monde*, s'y emploie avec efficacité. Dans ce livre, pas de sensationnel, pas de surenchère, mais un travail de dissection méthodique de la personnalité et du cheminement des hommes qui, depuis l'après-guerre, militent pour ce qu'ils appellent un « ordre nouveau ».

Divisé en deux parties, le livre d'Alain Rollat réserve évidemment la part du lion à Jean-Marie Le Pen, « noblesse » oblige. Comment un petit lieutenant tortionnaire a pu arriver à rassembler les éternels mécontents et devenir une sacrée épine dans le jeu politique français ? Peut-on vraiment parler de fascisme pour définir la société nationaliste voulue par le Front national ? Entre l'« Allemagne » aux Allemands » des nazis des années 30 et la « France aux Français » des lepenistes de 1985, y a-t-il un fil conducteur ? Lorsque Le Pen clame « 3 millions de chômeurs,

c'est 3 millions d'immigrés de trop ! » ne retrouve-t-on pas là le slogan nazi : « 500 000 chômeurs, c'est 500 000 juifs de trop ! » ?

Très simplement, Alain Rollat esquisse ce que serait la « France de Le Pen » : ordre moral, ordre syndical, ordre policier, ordre raciste... Un ordre « nouveau » pas si original que ça, en fait... une vague odeur de réchauffé, même.

L'autre partie du travail de Rollat consiste en une présentation très détaillée des « cousins ennemis » de Le Pen et de son Front national. On retrouve au fil des pages : les vieux crocodiles de l'extrême droite françaises, les Tixier-Vignancourt, Jo Ortiz, Jean-Gilles Malliarakis, etc. ; et les jeunes qui montent... On se balade dans la sinistre galerie des groupuscules néo-nazis, néo-fascistes, solidaristes, nationalistes révolutionnaires, etc. Et on se rend compte que, malgré leurs divergences fondamentales, leurs scissions perpétuelles, leurs oppositions virulentes, tous, du respectable Front national à l'ultra-violent

Mouvement nationaliste révolutionnaire (M.N.R.), du légaliste Parti des forces nouvelles (P.F.N.) aux activistes des Faisceaux nationalistes européens (F.N.E.), tous ont des racines communes (Occident, puis Ordre nouveau) et sont étroitement imbriqués les uns dans les autres.

Que l'on prenne un Le Pen ou un Tixier, il suffit de tirer un peu dessus, et les autres suivent. La toile d'araignée est en place, avec des fils partout : dans la police, dans l'armée, dans l'administration, dans l'Église, dans certaines sectes (par exemple : la Nouvelle Acropole), dans les syndicats patronaux, etc. Un livre, donc, à mettre entre toutes les mains. Un outil de lutte aussi, car on combat mieux ce qu'on connaît parfaitement !

Gil
Gr. Libertad

(1) « *Les Hommes de l'extrême droite* », Alain Rollat, éd. Calmann-Lévy, en vente à la librairie du Monde libertaire, 89 F. A lire également : « *L'Effet Le Pen* » dont Alain Rollat est co-auteur, en vente également à la librairie du Monde libertaire.

« BALLAGE » DE THIERRY MARICOURT

ANARCHISME, insoumission... et poésie ; trois manières d'être qui ne font qu'une pour certains. Thierry est de ceux-là : « Un jour sans qu'une bouffée d'air insoumise s'échappe des geôles, c'est déjà trop ». Du côté de Fresnes, il y a une prison ; dans cette prison, il y a mon camarade Thierry et quelques autres qui préfèrent le drapeau noir au treillis kaki. Entre les mains, j'ai le dernier recueil de Thierry, *Ballage* : le dessin de la couverture représente une fenêtre ouverte sur la ville et le soleil, dedans on peut y lire ceci : « Quand j'étais le soleil dans l'eau de ta rivière / je faisais vivre en toi tant l'ombre et la lumière ».

Chaque vers, chaque mot de ce recueil est un appel à la lutte, un démenti à la résignation et une invitation à débusquer l'amour là où il se trouve dans « des yeux qui cherchent l'éclosion du printemps ».

Thierry écrit : « Vous avez si bien fait les choses / que l'importance de la chose vous échappe ». L'importance de *Ballage* n'échappera pas aux lecteurs et aux lectrices du *Monde libertaire* et nous ferons bien les choses pour que la poésie ne se fasse pas derrière des barreaux !

Gérard Dupré

(1) « *Ballage* », Thierry Maricourt, éd. de Quat'sous, 112 p., 42 F en vente à la librairie du Monde libertaire.

RENCONTRE

Samedi 30 mars, la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris (métro République), organise à partir de 16 h un forum-débat sur Albert Camus et ses rapports avec le mouvement libertaire.

Ce débat sera animé par Roger Grenier et Teodosio Vertone (auteur de *L'Œuvre et l'action d'Albert Camus dans la mouvance de la tradition libertaire*, éd. A.C.L.) ; avec la participation des éditions Volonté anarchiste responsables de la publication de l'ouvrage *Albert Camus et les libertaires* (V.A. n° 26).

Ce même jour, de 11 h à 12 h, Roger Grenier et Teodosio Vertone animeront une émission sur Radio-Libertaire (89.4 MHz) sur ce même thème.

Les administrateurs

PROGRAMMES DE RADIO-LIBERTAIRE

• Jeudi 21 mars :

« Du coin des marmites » (12 h à 14 h) : invité : Nature et Progrès à propos des légumes biologiques et des jardins.
« Chronique syndicale » (19 h à 20 h) : animée par des militants anarcho-syndicalistes de la F.A., thème : la monétique.

• Vendredi 22 mars :

« Enlèvez-vous » (13 h à 14 h) : à propos de Charles Bukowski.
« L'Invité quotidien » (20 h à 22 h 30) : Jean Lemerle animera un débat sur l'enfermement psychiatrique.

• Samedi 23 mars :

« Chronique syndicale » (12 h à 14 h) : Talbot, un an après.
« Près du radiateur » (18 h à 19 h) : émission animée par des lycéens libertaires. Des lycéens parlent de leur univers musical : le hard-rock.

• Dimanche 24 mars :

« Folk à lier » (12 h à 14 h) : émission spéciale sur le Bouzouki et son utilisation dans la musique irlandaise ; Dominique Maroupan, guitariste de blues à la française.
« Peuples en lutte » (14 h à 15 h 30) : le mouvement anti-nucléaire dans le Pacifique.

« C'est la lutte finale » (16 h à 17 h 30) : reprise de l'émission sur l'histoire. Début d'une série sur la révolution française.
« La fiancée de M. Spock » (18 à 20 h) : cinéma fantastique et science-fiction. Spécial 2010 avec Alain Jessua (sous réserve).

« Trisomie 21 » (20 h à 22 h 30) : Nouvelles de Londres, spécial anarcho-punk et toujours reggae.

• Lundi 25 mars :

« Avis sur le théâtre » (10 h 30 à 12 h) : nouvelle émission sur l'art dramatique : autour de Victor Hugo.

« A Bâtons rompus » (14 h à 16 h) : la communication à travers une meilleure connaissance du cerveau, avec le SIRIC.

• Mardi 26 mars :

« Prisons » (20 h à 22 h) : chronique mensuelle de J. Lapeyre sur l'Association syndicale des prisonniers français (ASPF).

• Mercredi 27 mars :

« Blues en liberté » (14 h à 16 h) : le blues des campagnes.
« Allo maman bobo » (18 h 30 à 20 h) : les troubles psychiques, la psychanalyse.

JEAN-MARC LE BIHAN LE VAGABOND

REGARDEZ-LE sous les lumières éclatantes des projecteurs ! Qui est-il donc ? On ne sait plus. Surhomme ? Dieu ? Mi-homme, mi-Dieu ? Qu'il est beau ! Qu'il est grand sur scène ! Qu'il est fort ! Qu'il est... ! Qu'il est... ! Non ! Ça suffit ! Y'en a marre d'entendre toujours les mêmes conneries ! Mais quand donc cesserons-nous de voir l'artiste comme un extra-terrestre ?

Nous restons là, bouche bée, buvant la moindre de ses paroles. Nous idolâtrons cet homme pourri par le fric et par le fard qui suinte sur son visage. On se battrait pour avoir une des ses chaussettes ! Triste à en pleurer.

Mais, me direz-vous, peut-on être bon chanteur sans être un produit commercial médiatisé jusqu'à la moelle ? On n'ose y croire encore.

Il existe pourtant une espèce de chanteur en voie de disparition, dont Jean-Marc Le Bihan fait partie, qui, n'en déplaît à tous les syphilitiques de la chanson vénétienne, refuse de se laisser gagner par la peste destructrice du « show-bizz ». De la folie ? Peut-être... mais c'est en tout cas une folie beau-

coup plus saine que la raison du fric, de l'hypocrisie et de la manipulation.

Comment définir J.-M. Le Bihan ? Certains disent de lui qu'il est un chanteur de rue. Pourtant, il serait bon de nuancer cette définition d'un chanteur qui ne s'estime pas spécialiste de la rue comme d'autres se voulaient spécialistes de la scène. Ce qu'il recherche d'abord, c'est la sincérité avec le public, c'est cette richesse de l'échange et de la communication avec le spectateur.

Alors, s'il est vrai que Jean-Marc chante d'abord dans la rue c'est plus par souci d'honnêteté et par refus de l'artifice que par véritable vocation. Car qu'y a-t-il de plus naturel et de plus vrai que d'écrire une chanson et de sortir dans la rue la chanter ? N'est-ce pas l'un des rares endroits où celui qui écoute et celui qui chante sont sur le même pied d'égalité ? Où l'artiste, mythifié par la scène, reprend enfin forme humaine ?

Alors, chanteur de rue ? Non, pas tout à fait, plutôt chanteur populaire qui chante là où vit le peuple : dans la rue, bien sûr, mais aussi dans les cafés, les petites salles de spectacles...

Les chansons de ce saltimbanque fou sont faites de révolte, d'amour, de tendresse. Il vous bouleverse, vous fait chialer ou vous remplit de joie simplement, sans frime ni costume de scène. Il travaille comme l'artisan, avec passion, et avec cette sincérité devenue malheureusement trop rare dans le monde du spectacle. « Pour moi, tient à souligner Jean-Marc, le chanteur doit être mis au même niveau que le maçon ou le charpentier. Ni plus ni moins. » On comprend mieux après cela pourquoi il s'estime libertaire.

Si vous n'avez pas la chance de rencontrer ce poète dans votre ville, vous pouvez toujours écouter le deuxième 33 T. qu'il vient de sortir. Il a, bien sûr, produit lui-même ce disque et se charge, avec quelques amis et librairies, de sa diffusion (1).

Denis
Gr. Durruti

(1) Vous le trouverez en vente (50 F) : à Bordeaux, librairie L'En-dehors et librairie Vent debout ; à Lyon, librairie La Gryphe et librairie Soleil noir ; et à Paris, librairie du Monde libertaire. Vente par correspondance (10 F de port en sus) : J.-M. Le Bihan, c/o M. et Mme Dorey, 35, rue Jacquard, 69600 Oullins.

souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.

C.F.D.T. : D'ANNECY A BORDEAUX 68 DANS LE LAC ?

POURQUOI ce bref raccourci, reliant le lieu du 37^e congrès de la C.F.D.T. (1976) à celui qui va se tenir dans les mois qui viennent ? Tout simplement parce qu'il y a maintenant neuf ans que la C.F.D.T., ayant engrangé les acquis de 68, mettait en place la « convergence » avec le P.S. Avant le congrès d'Anancy, la majorité du conseil national (69,76%) avait voté un rapport qui disait : « L'intensification de la lutte de classes a eu comme conséquence la progression des partis de gauche au moment de l'élection présidentielle et des récentes consultations électorales ». En suivant un pareil raisonnement, en juin 68, l'U.D.R. et De Gaulle avaient eux aussi bénéficié de la montée des luttes sociales...

La direction de la C.F.D.T., en 1976, ne faisait pas comme à la C.G.T. inclure le concept d'union de la gauche dans les cours syndicaux de base, mais le but suprême du syndicalisme semblait bien être l'accession au pouvoir des partis de gauche.

Le *Nouvel Economiste* a pu, dans un de ses derniers numéros (où Margaret Thatcher trônait en couverture), dire que « la C.F.D.T. n'a plus le moral » et interviewer Eric Hammond, sorte d'« anti-Scargill », qui déclare que le syndicalisme doit changer et qu'« aujourd'hui trop de



Cherchez-t-il la rose ?

gens le considèrent comme un obstacle à l'initiative individuelle et un danger pour leur propre liberté ».

Alors que 1986 et un retour éventuel de la droite au pouvoir sont proches, les médias traduisent à leur manière ce que pourrait être le syndicalisme de l'an 2000. Le front syndical contre la flexibilité s'effrite aujourd'hui, et les syndicats de la fonction publique C.G.C. et F.O. semblent accepter la rigueur prônée par le gouvernement.

Un pas en arrière deux pas en avant ?

Après avoir refusé de signer, fin 1984, un accord avec le C.N.P.F., la direction de la C.F.D.T. regrette-t-elle aujourd'hui d'avoir écouté la voix des syndiqués ? Les quelques tentatives d'Edmond Maire pour renouer les négociations avec Yvon Gattaz le prouveraient. La date du 10 avril serait même avancée pour une réunion C.N.P.F.-C.F.D.T. pour reprendre les négociations sur la flexibilité. Sur quelles bases la direction confédérale de la C.F.D.T. compte-t-elle reprendre langue avec l'organisation patronale ? Jusqu'à ce jour, cette question n'a donné lieu à aucune discussion ou consultation au niveau des structures syndicales de base. L'opposition à la signature d'un accord venait de celles-ci, et c'est au-

jourd'hui le bureau national qui donne son accord pour la reprise des négociations avec le C.N.P.F.

Pour mener la délégation C.F.D.T., Jean Kaspar, champion de la modernité, est remplacé par Pierre Héritier (1) qui, au dire de certains, serait plus ferme. Pourtant à l'intérieur de la C.F.D.T., des structures ont pris position contre la reprise des négociations. Ainsi la région Basse-Normandie : « La confédération relance des négociations en proposant de changer de démarche et de rediscuter bout par bout le feu protocole du 16 décembre 1984, en faisant des avenants à des accords existants. L'objectif n'est-il pas d'administrer à dose homéopathique ce que contenait le projet global de décembre 1984 ? (...) En saucissonnant la discussion, la cohérence entre les différents morceaux n'apparaîtrait plus clairement aux syndicats de base et les compromis qui pourraient être signés dans une période de moindre rapport de forces du mouvement ouvrier ne pourraient que lui être néfastes (...) ».

La région Basse-Normandie est, bien sûr, connue pour son opposition à la ligne majoritaire de la C.F.D.T., mais ceux qui, à l'intérieur du syndicat, ne peuvent s'exprimer à travers une structure officielle se retrouvent dans cette dénonciation d'une manœuvre d'appareil. Ils votent aussi avec les pieds : en cinq ans, la C.F.D.T. a perdu près de 200 000 adhérents (1 152 291 adhérents en 1976 contre 967 170 en 1983). Le temps est bien loin où la C.F.D.T. croyait pouvoir marcher sur les plates-bandes de la C.G.T. et Jean-Paul Jacquier, secrétaire national de la C.F.D.T., a pu dire dernièrement : « La C.F.D.T. ne va pas bien ».

Revenir en arrière ou fuir en avant ?

Il ajoutait : « Nous sommes devant la plus formidable mutation de notre histoire. Face à cette situation, il existe la tentation soit de fuite en avant, soit d'un retour en arrière. » Les principes de la C.F.D.T. du début des années soixante-dix sont toujours considérés par les responsables confédéraux de Belleville comme un retour en arrière. Pourtant à cette époque l'extension de la C.F.D.T. pouvait plus que rognier l'empire de la C.G.T....

Si aujourd'hui parler de lutte de classes à la C.F.D.T. c'est être « archéo » (2), après 1968 la centrale de Montholon avec ses structures interprofessionnelles et son dynamisme militant apparaissait comme la centrale syndicale de l'avenir. Mais la direction de la C.F.D.T. a vu d'un mauvais œil ces choses comme le 3^e congrès de l'union départementale C.F.D.T. des Hauts-de-Seine (25-26 novembre 1972) où le rapport d'orientation contenait des idées-forces telle que : « Le syndicat est de classe et de masse. En ce sens, il n'a pas vocation à être un club privé. C'est un moyen permettant la plus large pri-



se de conscience des travailleurs à travers leurs luttes ; un moyen de culture ouvrière et de formation, afin que la classe ouvrière détermine elle-même ses objectifs et ses formes d'action. » Après avoir constaté l'impasse du syndicalisme « traditionnel », qui se limite aux seules revendications économiques, le rapport précisait : « Le syndicat est habilité à prendre position et agir sur tous les aspects de la vie de l'entreprise. Il doit donc conserver son autonomie dans l'élaboration de ses objectifs et dans l'action par rapport à toute organisation politique. »

Cette citation un peu longue pour faire comprendre que le syndicalisme ainsi exposé entraînait en concurrence avec les partis politiques. Ce qui contrecarrait les projets d'« autonomie engagée » de la C.F.D.T. et les Assises pour le socialisme... Nous ne rappellerons pas aux lecteurs du *Monde libertaire* les avatars du recentrage et les exclusions et dissolutions qui accompagnèrent les noces P.S.-C.F.D.T. (3). Maintenant, après avoir essayé de « conjuguer 68 avec 81 », Edmond Maire et les autres dirigeants de la C.G.T. font les comptes et voient que leur attitude vis-à-vis du pouvoir n'a pas été payante question adhérents...

Bordeaux = unité ?

Qu'est-ce que la C.F.D.T. aujourd'hui ? Entre les syndicats et structures qui veulent conserver les acquis des années 70 et ceux qui auraient voulu signer l'accord sur la flexibilité, la cohabitation est-elle possible ?

Tenter d'apporter une réponse fera l'objet d'un autre article et nous nous bornerons aujourd'hui à constater que la C.F.D.T. traverse une crise interne qui peut être grave. Quand Edmond Maire déclare vouloir « rassembler les militants sur une ligne claire et motivante », on peut douter de ses capacités de rassembleur... Il ne lui reste qu'à inviter Henri Krasucki et à faire un rapport d'orientation suffisamment vague et fourre-tout pour ménager les susceptibilités de chaque sensibilité !

Reste les problèmes du syndicalisme actuel, la façon dont il est perçu. Comme l'écrivait le comité de rédaction du n° 0 d'*Alternative syndicale* : « Très nombreux aujourd'hui sont les travailleurs qui posent des questions sur le vide laissé par les syndicats, et nombre de militants et militants s'interrogent sur le rôle, la place et les tâches du syndicalisme ».

A Bordeaux, qui gagnera ? La direction confédérale ou les diverses oppositions ? Si le syndicalisme authentique pouvait se faire une petite place, ce ne serait pas si mal...

J.-P. Germain

(1) Qui s'est illustré au moment de la désunion de la gauche en exhortant les travailleurs à ne pas céder au « spectre de l'anarcho-syndicalisme » !

(2) Comme il était dit dans la « Lettre de l'intérieur de la C.F.D.T. » signée Pancho Villa : « (...) on est dans la même voiture, le patron tient le volant, le salarié tient la carte. »

(3) A ce propos, il y a de bonnes nouvelles pour les exclus de la C.F.D.T. Usinor-Dunkerque devenu Syndicat de lutte des travailleurs (S.L.T.) : ils ont juridiquement obtenu la représentativité syndicale. Le « Monde libertaire » s'en fera ultérieurement plus largement l'écho.